

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

(Selon Arrêté du 16 Juillet 2019 et Norme NF X 46-020 : Aout 2017)



BIEN IMMOBILIER CONCERNE :

ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS
1309 AIX EN PROVENCE

Propriétaire

OPPIC
30 RUE DU CHATEAU DES RENTIER
75013 PARIS

Demandeur

OPPIC
30 RUE DU CHATEAU DES RENTIER
75013 PARIS

SYNTHESE DU RAPPORT :

Dans le cadre de la mission objet du présent « Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante », **il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.**

Programme des travaux : cf. chapitre 1

Date du rapport : 22/01/2026

Date de visite : 16/01/2026

Nombre de pages : 82

Fait à : 13100 AIX-EN-PROVENCE

Référence du dossier : 2512CPAAI -
BI12220000003334

Nombre de prélèvements : 11

Le présent rapport est établi par :
Vincent REYMOND

dont les compétences sont certifiées par :
SOCOTEC Certification France 11-13 Cours Valmy
Tour Pacific 92977 PARIS LA DEFENSE CEDEX
sur la durée de validité du : 09/04/2020 au
08/04/2027

Certificat de compétence :
n° DTI/202004 - 001

Contrat d'assurance :
AXA /n° 37503519275087 / échéance 31/12/2026

Nota : Toute nouvelle version de rapport annule et remplace les versions précédentes.

Le présent rapport et ses annexes forment un tout indissociable dont il ne peut être fait état, vis-à-vis de tiers, que par publication ou communication in extenso.

Sommaire

I. PROGRAMME ET PERIMETRE.....	3
1. PROGRAMME / PERIMETRE DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE.....	3
2. PROGRAMME / PERIMETRE DE REPERAGE	3
II. CONCLUSIONS	3
III. OBJET DE LA MISSION	4
1. DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE	4
2. PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES	4
IV. DEROULEMENT DE LA MISSION	4
1. PRESTATIONS REALISEES.....	5
2. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE	5
3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE	5
4. RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES COMMUNIQUEES A SOCOTEC DANS LE CADRE DE LA PRESENTE MISSION.....	6
5. PLANS DES PARTIES D'IMMEUBLE CONCERNEES PAR LA MISSION	6
V. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	7
1. LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE	7
2. LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE.....	8
3. COMPOSANTS POUR LESQUELS DES SONDAGES ET/OU PRELEVEMENTS DOIVENT ETRE EFFECTUES.....	9
VI. OBLIGATIONS DU PROPRIETAIRE.....	10
1. CONSERVATION ET TRANSMISSION DE CE RAPPORT	10
2. OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT.....	10
ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION.....	11
1. PRELEVEMENTS	12
2. COMPOSANTS.....	15
ANNEXE 2 - PLANS / CROQUIS	16
ANNEXE 3 - PV ANALYSES	19
ANNEXE 4 - AUTRES DOCUMENTS	24
ANNEXE 5 - CERTIFICAT DE COMPETENCES	81
ANNEXE 6 - ATTESTATION D'ASSURANCE	82

I. PROGRAMME ET PERIMETRE

1. PROGRAMME / PERIMETRE DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

Nous souhaitons réaliser des prélèvements complémentaires sur les zones suivantes :

- Ensemble des parois des 2 salles d'eau du logement de la direction (colle faïence et support)
- Murs transversaux au 4ème étage (surlignés en bleu ci-dessous) et grand mur identifié comme amianté (voir flèches bleues EN ANNEXES)

2. PROGRAMME / PERIMETRE DE REPERAGE

Le programme de repérage établi par l'opérateur est basé sur les composants de la construction de l'annexe I de l'arrêté du 16 Juillet 2019 et de l'annexe A1 de la norme NF X 46-020 : Aout 2017, et en fonction du programme de travaux fourni par le donneur d'ordre.

Le périmètre de repérage est le suivant : Archives R+4 et 2 salles d'eaux logement direction.

II. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission objet du présent « Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante », **il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.**

Localisation	Matériau ou produit
4ème étage - archives 243	enduit peinture mur
4ème étage - archives 244	enduit peinture mur
4ème étage - archives 243; 4ème étage - archives 244	enduit peinture mur
5ème étage - salle d'eau 1	Enduit PEINTURE PLAFOND
5ème étage - salle d'eau 2	Enduit PEINTURE PLAFOND

III. OBJET DE LA MISSION

Le présent rapport est destiné à constituer le rapport de **repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis**.

La mission confiée par le donneur d'ordre à SOCOTEC est réalisée dans le respect de l'arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis et le présent rapport comporte :

1. L'identification de la mission de repérage (repérage amiante avant travaux) et son périmètre (programme détaillé des travaux projetés par le donneur d'ordre) ;
2. L'identification complète de l'immeuble concerné : dénomination, adresse complète, date du permis de construire ou, le cas échéant, date de construction, fonction principale du bâtiment (exemple : habitation, bureaux) et tout autre renseignement permettant d'identifier avec certitude le bâtiment concerné ;
3. Le programme et le périmètre de repérage définis par l'opérateur de repérage ;
4. L'identification complète des différents intervenants et parties prenantes (opérateur ayant réalisé le repérage, propriétaire de l'immeuble bâti et commanditaire de la mission de repérage si celui-ci n'est pas le propriétaire) ;
5. La ou le(s) date(s) d'exécution du repérage et la date de signature du rapport de repérage ;
6. Le cas échéant, les dates, références et principales conclusions des rapports précédemment réalisés ;
7. La liste et la localisation des matériaux et produits repérés mentionnant pour chacun d'eux la présence ou l'absence d'amiante et le ou les critères ayant permis de conclure et, en cas de conclusion de présence d'amiante, l'estimation de la quantité ;
8. La signature et le visa de l'opérateur ayant réalisé le repérage ;
9. L'obligation faite au propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage de conservation, de mise à jour du document de traçabilité et de la transmission de ce rapport, conformément aux exigences de l'article 11 ;
10. En annexes : plan et croquis de l'immeuble bâti avec localisation des sondages faisant suite à des investigations approfondies ou à l'utilisation d'outil de mesure, des prélèvements d'échantillon et des matériaux et produits contenant de l'amiante identifiés ; rapports d'essais de laboratoire ; copie du certificat de compétence.

Le programme de repérage établi par l'opérateur est basé sur les composants de la construction de l'annexe I de l'arrêté du 16 Juillet 2019 et de l'annexe A1 de la norme NF X 46-020 : Aout 2017, et en fonction du programme de travaux fourni par le donneur d'ordre.

Rappel réglementaire et normatif:

- L.4412-2 du code du travail et les textes qui lui sont liés
- Article R4412-97 du code du travail
- Décret n°2017-899 du 9 Mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations.
- Arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis
- Norme NF X 46-020 : version Aout 2017

Sauf indication contraire dans la suite du rapport, la recherche n'a pas porté sur les ouvrages suivants : voiries, réseaux enterrés, étanchéité des réseaux enterrés.

1. DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE

Activité principale de l'immeuble : Autres

Date de construction : Date du permis de construire non connue

2. PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES

Niveaux	Locaux
4ème étage	archives 243
4ème étage	archives 244
4ème étage	Local
4ème étage	dégagement
4ème étage	archives
5ème étage	salle d'eau 1
5ème étage	salle d'eau 2

IV. DEROULEMENT DE LA MISSION

1. PRESTATIONS REALISEES

- ☒ Entretien préalable, échange avec le donneur d'ordre sur l'organisation et les moyens nécessaires, recueil des informations relatives à l'immeuble bâti,
- ☒ Analyse de la documentation fournie par le donneur d'ordre
- ☒ Visite de l'immeuble pour inspection visuelle des composants susceptibles de contenir de l'amiante concernés. Cette étape est suivie d'investigations approfondies et de sondages selon nécessité.
- ☒ Détermination des ZPSO (Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrages) et d'une stratégie de prélèvement. Cette étape est suivie de sondage et investigations approfondies.
- ☒ Prélèvement d'échantillons de matière et analyse des échantillons par un laboratoire accrédité sous-traitant de SOCOTEC
Laboratoire(s) d'analyse : ITGA Aix (Cofrac : 1-1029)
- ☒ Enregistrement des données sur les produits et matériaux repérés.
- ☒ Rédaction du présent Rapport de mission, des annexes, croquis.

2. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE

Accompagnateur(s) :

> Sans accompagnateur

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE

Observations	Oui	Non	Sans Objet
Plan de prévention réalisé avant intervention sur site	-	-	X
Vide sanitaire accessible et visitable			X
Combles accessibles et visitables			X
Toiture accessible et visitable			X
Bâtiment vide d'occupants		X	
Bâtiment vide de mobiliers		X	
Equipements en fonctionnement	X		

Parties non visitées, devant faire l'objet d'investigations approfondies après mise en œuvre de moyens par le donneur d'ordre :

Localisation	Parties du local	Raison	Moyens à mettre en œuvre
Néant	-		

Autres informations sur le déroulement de la mission :

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

Occupation des locaux : occupé

4. RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES COMMUNIQUE A SOCOTEC DANS LE CADRE DE LA PRESENTE MISSION

Documents demandés	Documents remis
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	Non
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	Non
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	Oui 2508CPAAI - BI12220000002858 SOCOTEC DU 29/09/2025
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	Oui 2510CPAAI - BI12220000003147 SOCOTEC DU 31/10/2025

Observations :

Néant

5. PLANS DES PARTIES D'IMMEUBLE CONCERNEES PAR LA MISSION

Les plans des parties d'immeuble concernées par la mission sont les suivants.

Etage	Intitulé du plan
R+5	Plan appart Direction
R+4	Archives

V. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

Les tableaux suivants décrivent les résultats du repérage classés par localisation.

Successivement sont présentés :

- > Les composants contenant de l'amiante (§ V.1),
- > Les composants repérés sans amiante (§V.2 et V.3)
- > Les composants pour lesquels l'analyse en laboratoire nécessaire pour identifier l'amiante n'a pas encore été effectuée (§ V.4)

Quelle que soit la situation et sans préjudice des autres dispositions réglementaires applicables, le propriétaire est tenu d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux ou produits concernés ou de ceux les recouvrant où les protégeant.

En colonnes 1 et 5 des tableaux, figurent les numéros d'identification du composant et/ou du prélèvement : ceux-ci sont repris sur le(s) PV d'analyse, sur le(s) plan(s) et sur les planches de photos.

1. LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	N° Prélèvement(s)	Conclusion (justification)	Quantité*2
ZPSO-001	4ème étage - archives 243; 4ème étage - archives 244; 4ème étage - archives 243; 4ème étage - archives 244	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre projeté	enduit peinture mur	P004 (4ème étage - archives 243)	Présence d'amiante (Sur anciennes analyses; Après analyse en laboratoire)	180m2
ZPSO-007	5ème étage - salle d'eau 1; 5ème étage - salle d'eau 2	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Enduit à base de plâtre projeté	Enduit PEINTURE PLAFOND		Présence d'amiante (Sur anciennes analyses)	5m²

*1 : N° Composant = N° ZPSO (Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrage)

*2 : La quantité indiquée est une estimation et ne peut constituer à elle seule une base de travail pour l'intervention et/ou le retrait du composant. La valeur de la quantité est exprimée selon l'accord avec le donneur d'ordre au préalable (par unité, par surface, par linéaire, par masse ou par volume). En l'absence d'indication du donneur d'ordre, la valeur sera déterminée au choix de l'opérateur de repérage.

2. LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	N° Prélèvement(s)	Conclusion (justification)
ZPSO-001B	4ème étage - archives 244	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre projeté	enduit peinture mur	P001 (4ème étage - archives 244)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-002	4ème étage - archives 243; 4ème étage - archives 244	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre projeté	enduit peinture mur	P002 (4ème étage - archives 244) P003 (4ème étage - archives 243)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-003	4ème étage - dégagement	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre projeté	enduit peinture mur	P005 (4ème étage - dégagement)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-004	4ème étage - dégagement; 4ème étage - archives 244; 4ème étage - Local; 4ème étage - dégagement; 4ème étage - archives	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre projeté	enduit peinture mur	P006 (4ème étage - Local) P007 (4ème étage - dégagement)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-005	5ème étage - salle d'eau 1; 5ème étage - salle d'eau 2	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - Colle de faïence	Colle de faïence	P008 (5ème étage - salle d'eau 1) P010 (5ème étage - salle d'eau 2)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-006	5ème étage - salle d'eau 1; 5ème étage - salle d'eau 2	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre projeté	ENDUIT PEINTURE MUR	P009 (5ème étage - salle d'eau 1) P011 (5ème étage - salle d'eau 2)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

*1 : N° Composant = N° ZPSO (Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrage)

3. COMPOSANTS POUR LESQUELS DES SONDAGES ET/OU PRELEVEMENTS DOIVENT ETRE EFFECTUES

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	Conclusion (justification)
Néant	-	-		

VI. OBLIGATIONS DU PROPRIETAIRE

1. CONSERVATION ET TRANSMISSION DE CE RAPPORT

Conformément aux exigences de l'article 11 de l'arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis :

« Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage.

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du «dossier amiante – parties privatives» (DAPP) prévu au I de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du «dossier technique amiante» (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante avant travaux. Il communique ce rapport ou ce pré-rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics. ».

2. OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT

Lorsque le présent rapport est suivi de travaux, le propriétaire doit effectuer après enlèvement ou confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante de la liste A ou de la liste B situés à l'intérieur des bâtiments occupés ou fréquentés, les interventions suivantes :

- > Examen visuel des ouvrages par une personne certifiée,
- > Mesures d'empoussièrement par un organisme accrédité par le COFRAC.

Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé, par une personne certifiée, à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux dans un délai maximal de trois ans.

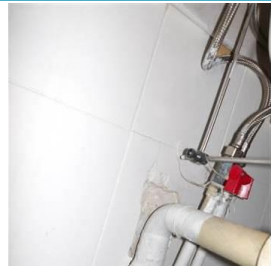
Ces interventions sont rendues obligatoires par l'article R.1334-29-3 du code de la Santé Publique.

ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION

1. PRELEVEMENTS

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P001	<u>Identifiant:</u> ZPSO-001B <u>Description:</u> enduit peinture mur	4ème étage - archives 244	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	16/01/2026	Absence d'amiante	
P002	<u>Identifiant:</u> ZPSO-002 <u>Description:</u> enduit peinture mur	4ème étage - archives 244	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	16/01/2026	Absence d'amiante	
P003	<u>Identifiant:</u> ZPSO-002 <u>Description:</u> enduit peinture mur	4ème étage - archives 243	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	16/01/2026	Absence d'amiante	

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P004	<u>Identifiant:</u> ZPSO-001 <u>Description:</u> enduit peinture mur	4ème étage - archives 243	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	16/01/2026	Présence d'amiante	
P005	<u>Identifiant:</u> ZPSO-003 <u>Description:</u> enduit peinture mur	4ème étage - dégagement	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	16/01/2026	Absence d'amiante	
P006	<u>Identifiant:</u> ZPSO-004 <u>Description:</u> enduit peinture mur	4ème étage - Local	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	16/01/2026	Absence d'amiante	
P007	<u>Identifiant:</u> ZPSO-004 <u>Description:</u> enduit peinture mur	4ème étage - dégagement	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	16/01/2026	Absence d'amiante	
P008	<u>Identifiant:</u> ZPSO-005 <u>Description:</u> Colle de faïence	5ème étage - salle d'eau 1	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements	16/01/2026	Absence d'amiante	

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
			de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres			
P009	<u>Identifiant:</u> ZPSO-006 <u>Description:</u> ENDUIT PEINTURE MUR	5ème étage - salle d'eau 1	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	16/01/2026	Absence d'amiante	
P010	<u>Identifiant:</u> ZPSO-005 <u>Description:</u> Colle de faïence	5ème étage - salle d'eau 2	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	16/01/2026	Absence d'amiante	
P011	<u>Identifiant:</u> ZPSO-006 <u>Description:</u> ENDUIT PEINTURE MUR	5ème étage - salle d'eau 2	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	16/01/2026	Absence d'amiante	

2. COMPOSANTS

N° de composant	Localisation	Description	Justification
ZPSO-001	4ème étage - archives 243; 4ème étage - archives 244	enduit peinture mur	Présence d'amiante (Sur anciennes analyses; Après analyse en laboratoire)
ZPSO-001B	4ème étage - archives 244	enduit peinture mur	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-002	4ème étage - archives 243; 4ème étage - archives 244	enduit peinture mur	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-003	4ème étage - dégagement	enduit peinture mur	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-004	4ème étage - dégagement; 4ème étage - archives 244; 4ème étage - Local; 4ème étage - dégagement; 4ème étage - archives	enduit peinture mur	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-005	5ème étage - salle d'eau 1; 5ème étage - salle d'eau 2	Colle de faïence	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-006	5ème étage - salle d'eau 1; 5ème étage - salle d'eau 2	ENDUIT PEINTURE MUR	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-007	5ème étage - salle d'eau 1; 5ème étage - salle d'eau 2	Enduit PEINTURE PLAFOND	Présence d'amiante (Sur anciennes analyses)

ANNEXE 2 - PLANS / CROQUIS

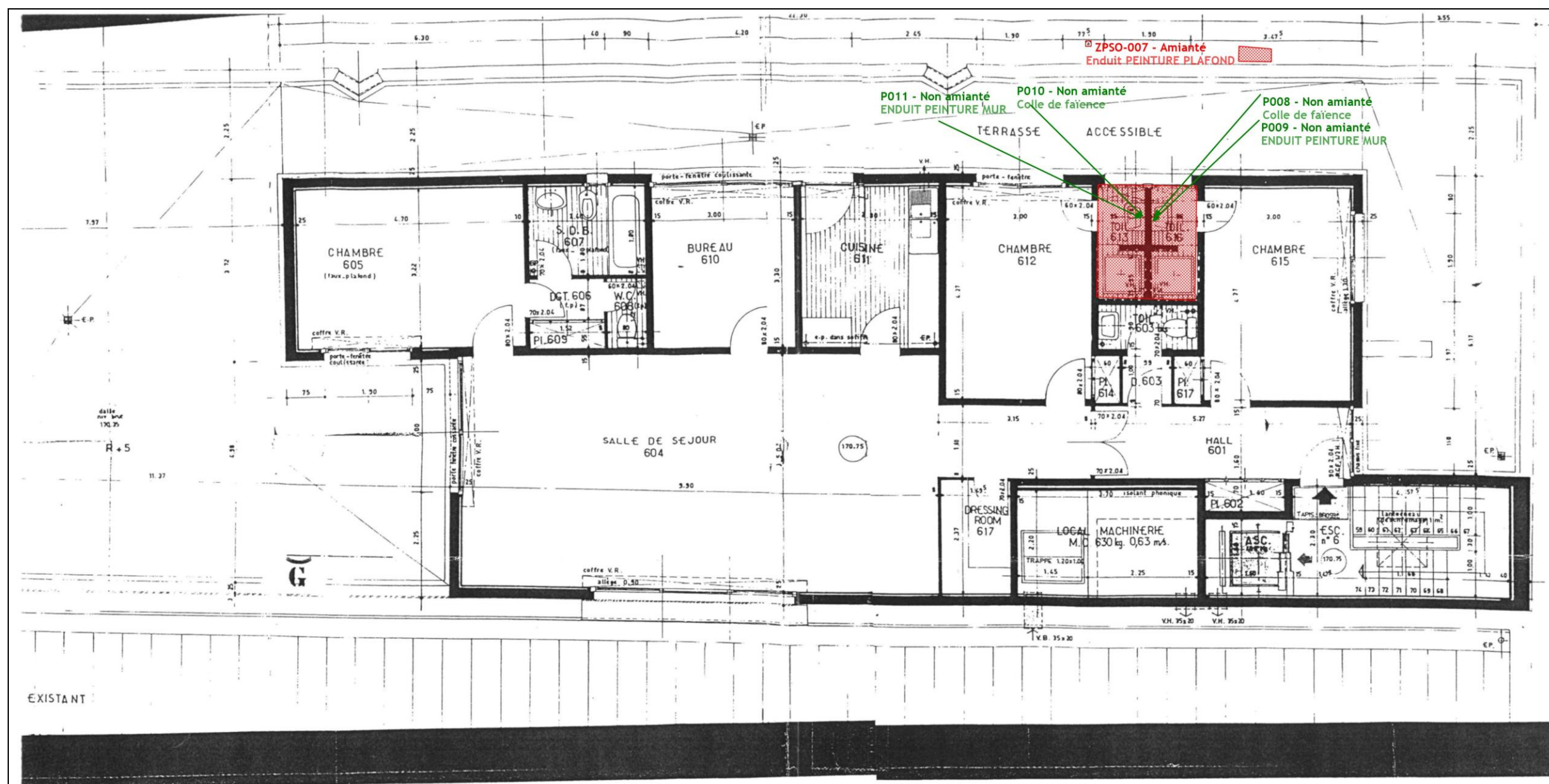


Planche de repérage technique

N° planche : 1/2

Nom du plan :
Plan appart Direction 1

Entreprise réalisant le repérage :

SOCOTEC Diagnostic Aix
Avenue Louis Philibert - ZAC du petit Arbois
- Immeuble Rifkin
13100 AIX-EN-PROVENCE

Adresse du bien :

ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER
29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS
1309 AIX EN PROVENCE

Informations relatives au rapport du repérage :

Réf. du rapport : 2512CPAAI -
BI12220000003334
Rédacteur : Vincent REYMOND
Date : 22/01/2026

Commentaires :



ANNEXE 3 - PV ANALYSES



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tel : 04.42.12.11.20
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0426-1047 EN DATE DU 20/01/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

*Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.*

Client : SOCOTEC DIAGNOSTIC AIX (CPAAI) Avenue Louis Philibert 13100 AIX EN PROVENCE	Réf. Commande ITGA : IT0426-1047 Réf. Commande Client : 2512CPAAI_-_BI12220000003334_2026_01_16_1025_326 8
--	--

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 16/01/2026

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
(A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
(B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) : - Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
Analytique(s) : La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
ou
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : 2512CPAAI - BI12220000003334 - ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS 1309 AIX EN PROVENCE ITC-QI VPDV-187274 Réf échantillon client : P001 - enduit peinture mur - 4eme etage - archives 244 ITM-FKMCS-1991009		Réf échantillon ITGA : IT042601-10849 Description ITGA : Peinture / Enduit gris en vrac	
Peinture non séparable + Enduit gris en vrac	(2) META (A) le 20/01/2026 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 3 (1)	Amiante non détecté (3) / -	Analyste : ISE (4)
Réf dossier client : 2512CPAAI - BI12220000003334 - ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS 1309 AIX EN PROVENCE ITC-QI VPDV-187274 Réf échantillon client : P002 - enduit peinture mur - 4eme etage - archives 244 ITM-DQHJU-2000004		Réf échantillon ITGA : IT042601-10850 Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux beige en vrac	
Peinture non séparable + Enduit plâtreux beige en vrac	(2) META (A) le 20/01/2026 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 3 (1)	Amiante non détecté (3) / -	Analyste : HBL (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 19

Page 1/4

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0426-1047 EN DATE DU 20/01/2026
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : 2512CPAAI - BI12220000003334 - ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS 1309 AIX EN PROVENCE ITC-QI VPDV-187274 Réf échantillon client : P003 - enduit peinture mur - 4eme etage - archives 243 ITM-ZDUOT-1991012		Réf échantillon ITGA : IT042601-10851 Description ITGA : Enduit plâtreux beige en vrac / Peinture	
▶ Enduit plâtreux beige en vrac + Peinture non séparable (2)	META (A) le 20/01/2026 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2 (1)	Amiante non détecté (3) / -	Analyste : HBL (4)
Réf dossier client : 2512CPAAI - BI12220000003334 - ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS 1309 AIX EN PROVENCE ITC-QI VPDV-187274 Réf échantillon client : P004 - enduit peinture mur - 4eme etage - archives 243 ITM-MPZUK-1991011		Réf échantillon ITGA : IT042601-10852 Description ITGA : Matériau plâtreux blanc / Enduit gris en vrac	
▶ Matériau plâtreux blanc + Enduit gris en vrac non séparable (2)	META (A) le 20/01/2026 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2 (1)	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : HBL (4)
Réf dossier client : 2512CPAAI - BI12220000003334 - ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS 1309 AIX EN PROVENCE ITC-QI VPDV-187274 Réf échantillon client : P005 - enduit peinture mur - 4eme etage - degagement ITM-QIIAQ-1991013		Réf échantillon ITGA : IT042601-10853 Description ITGA : Enduit plâtreux blanc en vrac	
▶ Enduit plâtreux blanc en vrac (2)	META (A) le 20/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (3) / -	Analyste : HUR (4)
Réf dossier client : 2512CPAAI - BI12220000003334 - ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS 1309 AIX EN PROVENCE ITC-QI VPDV-187274 Réf échantillon client : P006 - enduit peinture mur - 4eme etage - Local ITM-GCAEX-2999515		Réf échantillon ITGA : IT042601-10854 Description ITGA : Enduit plâtreux blanc en vrac / Matériau gris	
▶ Enduit plâtreux blanc en vrac + Matériau gris non séparable (2)	META (A) le 20/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (3) / -	Analyste : HUR (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 19

Page 2/4

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0426-1047 EN DATE DU 20/01/2026
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : 2512CPAAI - BI12220000003334 - ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS 1309 AIX EN PROVENCE ITC-QI VPDV-187274 Réf échantillon client : P007 - enduit peinture mur - 4eme etage - degagement ITM-PPKTR-1991020		Réf échantillon ITGA : IT042601-10855 Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (2)	META (A) le 20/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (3) / -	Analyste : HUR (4)
Réf dossier client : 2512CPAAI - BI12220000003334 - ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS 1309 AIX EN PROVENCE ITC-QI VPDV-187274 Réf échantillon client : P008 - Colle de faïence - 5eme etage - salle d'eau 1 ITM-QDQMU-1991021		Réf échantillon ITGA : IT042601-10856 Description ITGA : Peinture / Carrelage / Colle grise	
Peinture non séparable + Colle grise (2)	META (A) le 20/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (3) / -	Analyste : HUR (5)
Carrelage	---	Non analysé	
Réf dossier client : 2512CPAAI - BI12220000003334 - ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS 1309 AIX EN PROVENCE ITC-QI VPDV-187274 Réf échantillon client : P009 - ENDUIT PEINTURE MUR - 5eme etage - salle d'eau 1 ITM-LKQEW-1991026		Réf échantillon ITGA : IT042601-10857 Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (2)	META (A) le 20/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (3) / -	Analyste : HUR (4)
Réf dossier client : 2512CPAAI - BI12220000003334 - ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS 1309 AIX EN PROVENCE ITC-QI VPDV-187274 Réf échantillon client : P010 - Colle de faïence - 5eme etage - salle d'eau 2 ITM-XNMYZ-1816552		Réf échantillon ITGA : IT042601-10858 Description ITGA : Peinture / Carrelage / Colle blanche	
Peinture non séparable + Colle blanche (2)	META (A) le 20/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (3) / -	Analyste : HUR (5)
Carrelage	---	Non analysé	

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 19

Page 3/4

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0426-1047 EN DATE DU 20/01/2026
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : 2512CPAAI - BI12220000003334 - ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS 1309 AIX EN PROVENCE ITC-QI VPDV-187274 Réf échantillon client : P011 - ENDUIT PEINTURE MUR - 5eme etage - salle d'eau 2 I TM-VEXOI-1991024		Réf échantillon ITGA : IT042601-10859 Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac	
▶ Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (2)	META (A) le 20/01/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (3) / -	Analyste : HUR (4)

(1) Cet échantillon a fait l'objet d'une réanalyse en laboratoire afin d'en confirmer les caractéristiques.
 (2) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
 (3) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
 (4) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.
 (5) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Adam OUASS Analyste

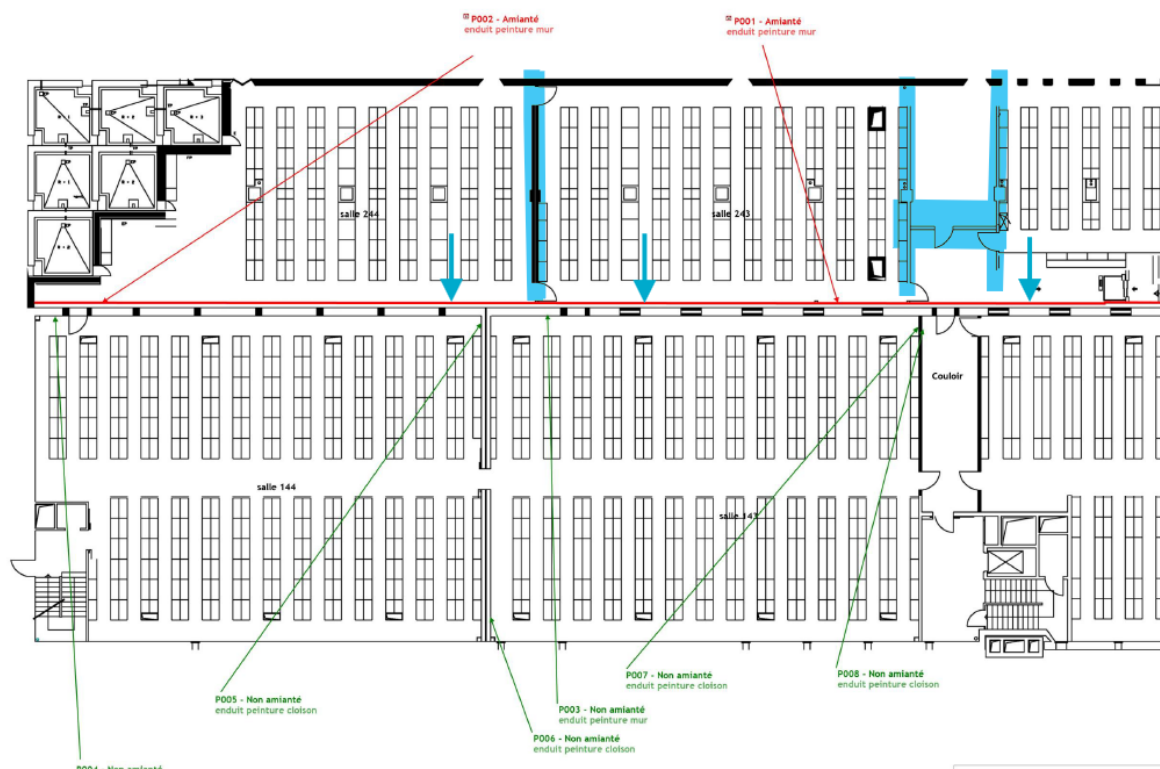
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 19

Page 4/4

ANNEXE 4 - AUTRES DOCUMENTS



Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

(Selon Arrêté du 16 Juillet 2019 et Norme NF X 46-020 : Aout 2017)



BIEN IMMOBILIER CONCERNE : ARCHIVES NATIONALES AIX EN PROVENCE	Propriétaire ANOM 29 CHE DU MOULIN DE TESTAS 13090 Aix en Provence Demandeur ANOM 29 CHE DU MOULIN DE TESTAS 13090 Aix en Provence	
SYNTHESE DU RAPPORT : Dans le cadre de la mission objet du présent « Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante », il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante. Programme des travaux : cf. chapitre 1		
Date du rapport : 31/10/2025 Date de visite : 24/10/2025 Nombre de pages : 37 Fait à : 13100 AIX-EN-PROVENCE Référence du dossier : 2510CPAAI - BI12220000003147 Nombre de prélèvements : 22	Le présent rapport est établi par : Vincent REYMOND dont les compétences sont certifiées par : SOCOTEC Certification France 11-13 Cours Valmy Tour Pacific 92977 PARIS LA DEFENSE CEDEX sur la durée de validité du : 09/04/2020 au 08/04/2027 Certificat de compétence : n° DTI/202004 - 001 Contrat d'assurance : AXA /n° 37503519275087 / échéance 31/12/2025	

Nota : Toute nouvelle version de rapport annule et remplace les versions précédentes.

Le présent rapport et ses annexes forment un tout indissociable dont il ne peut être fait état, vis-à-vis de tiers, que par publication ou communication in extenso.

Sommaire

I. PROGRAMME ET PERIMETRE.....	3
1. PROGRAMME / PERIMETRE DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE.....	3
2. PROGRAMME / PERIMETRE DE REPERAGE.....	3
II. CONCLUSIONS	3
III. OBJET DE LA MISSION	4
1. DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE	4
2. PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES	4
IV. DEROULEMENT DE LA MISSION	5
1. PRESTATIONS REALISEES.....	5
2. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE	5
3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE	5
4. RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES COMMUNIQUE A SOCOTEC DANS LE CADRE DE LA PRESENTE MISSION.....	7
5. PLANS DES PARTIES D'IMMEUBLE CONCERNEES PAR LA MISSION.....	7
V. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	8
1. LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE	8
2. LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE.....	9
3. COMPOSANTS POUR LESQUELS DES SONDAGES ET/OU PRELEVEMENTS DOIVENT ETRE EFFECTUES	11
VI. OBLIGATIONS DU PROPRIETAIRE.....	12
1. CONSERVATION ET TRANSMISSION DE CE RAPPORT	12
2. OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT.....	12
ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION.....	13
1. PRELEVEMENTS	14
2. COMPOSANTS.....	20
ANNEXE 2 - PLANS / CROQUIS	22
ANNEXE 3 - PV ANALYSES	29
ANNEXE 4 - AUTRES DOCUMENTS	35
ANNEXE 5 - CERTIFICAT DE COMPETENCES	36
ANNEXE 6 - ATTESTATION D'ASSURANCE	37

I. PROGRAMME ET PERIMETRE

1. PROGRAMME / PERIMETRE DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

Référence du programme de travaux transmis : Néant

Prélèvements ponctuels à la demande du client.

Prélèvements d'enduit peinture sur mur au points demandés.

2. PROGRAMME / PERIMETRE DE REPERAGE

Le programme de repérage établi par l'opérateur est basé sur les composants de la construction de l'annexe I de l'arrêté du 16 Juillet 2019 et de l'annexe A1 de la norme NF X 46-020 : Aout 2017, et en fonction du programme de travaux fourni par le donneur d'ordre.

Le périmètre de repérage est le suivant :
Archives 5eme étage au rez-de-chaussée.

II. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission objet du présent « Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante », il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

Localisation	Matériau ou produit
Néant	

III. OBJET DE LA MISSION

Le présent rapport est destiné à constituer le rapport de **repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis**.

La mission confiée par le donneur d'ordre à SOCOTEC est réalisée dans le respect de l'arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis et le présent rapport comporte :

1. L'identification de la mission de repérage (repérage amiante avant travaux) et son périmètre (programme détaillé des travaux projetés par le donneur d'ordre) ;
2. L'identification complète de l'immeuble concerné : dénomination, adresse complète, date du permis de construire ou, le cas échéant, date de construction, fonction principale du bâtiment (exemple : habitation, bureaux) et tout autre renseignement permettant d'identifier avec certitude le bâtiment concerné ;
3. Le programme et le périmètre de repérage définis par l'opérateur de repérage ;
4. L'identification complète des différents intervenants et parties prenantes (opérateur ayant réalisé le repérage, propriétaire de l'immeuble bâti et commanditaire de la mission de repérage si celui-ci n'est pas le propriétaire) ;
5. La ou le(s) date(s) d'exécution du repérage et la date de signature du rapport de repérage ;
6. Le cas échéant, les dates, références et principales conclusions des rapports précédemment réalisés ;
7. La liste et la localisation des matériaux et produits repérés mentionnant pour chacun d'eux la présence ou l'absence d'amiante et le ou les critères ayant permis de conclure et, en cas de conclusion de présence d'amiante, l'estimation de la quantité ;
8. La signature et le visa de l'opérateur ayant réalisé le repérage ;
9. L'obligation faite au propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage de conservation, de mise à jour du document de traçabilité et de la transmission de ce rapport, conformément aux exigences de l'article 11 ;
10. En annexes : plan et croquis de l'immeuble bâti avec localisation des sondages faisant suite à des investigations approfondies ou à l'utilisation d'outil de mesure, des prélèvements d'échantillon et des matériaux et produits contenant de l'amiante identifiés ; rapports d'essais de laboratoire ; copie du certificat de compétence.

Le programme de repérage établi par l'opérateur est basé sur les composants de la construction de l'annexe I de l'arrêté du 16 Juillet 2019 et de l'annexe A1 de la norme NF X 46-020 : Aout 2017, et en fonction du programme de travaux fourni par le donneur d'ordre.

Rappel réglementaire et normatif:

- L.4412-2 du code du travail et les textes qui lui sont liés
- Article R4412-97 du code du travail
- Décret n°2017-899 du 9 Mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations.
- Arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis
- Norme NF X 46-020 : version Aout 2017

Sauf indication contraire dans la suite du rapport, la recherche n'a pas porté sur les ouvrages suivants : voiries, réseaux enterrés, étanchéité des réseaux enterrés.

1. DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE

Activité principale de l'immeuble : Autres

Date de construction : Date du permis de construire non connue

2. PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES

Niveaux	Locaux
5ème étage	salle 254
5ème étage	Salle 253
5ème étage	Couloir
4ème étage	Couloir
3ème étage	Couloir
3ème étage	salle 231
3ème étage	salle 233
3ème étage	salle 234
3ème étage	salle 134
2ème étage	Couloir
2ème étage	salle 223
2ème étage	salle 224

Numéro du dossier : 2510CPAAI - BI12220000003147 –
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES – AIX EN PROVENCE

4/37

2ème étage	salle 124
2ème étage	salle 123
1er étage	Couloir
1er étage	Salle 213
1er étage	Salle 214
1er étage	Salle 113
Rez de chaussée	Couloir
Rez de chaussée	Salle 201
Rez de chaussée	Salle 202
Rez de chaussée	Salle 103

IV. DEROULEMENT DE LA MISSION

1. PRESTATIONS REALISEES

- ☒ Entretien préalable, échange avec le donneur d'ordre sur l'organisation et les moyens nécessaires, recueil des informations relatives à l'immeuble bâti,
- ☒ Analyse de la documentation fournie par le donneur d'ordre
- ☒ Visite de l'immeuble pour inspection visuelle des composants susceptibles de contenir de l'amiante concernés. Cette étape est suivie d'investigations approfondies et de sondages selon nécessité.
- ☒ Détermination des ZPSO (Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrages) et d'une stratégie de prélèvement. Cette étape est suivie de sondage et investigations approfondies.
- ☒ Prélèvement d'échantillons de matière et analyse des échantillons par un laboratoire accrédité sous-traitant de SOCOTEC
Laboratoire(s) d'analyse : ITGA Aix (Cofrac : 1-1029)
- ☒ Enregistrement des données sur les produits et matériaux repérés.
- ☒ Rédaction du présent Rapport de mission, des annexes, croquis.

2. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE

Accompagnateur(s) :
> Sans accompagnateur

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE

Observations	Oui	Non	Sans Objet
Plan de prévention réalisé avant intervention sur site	-	-	X
Vide sanitaire accessible et visitable			X
Combles accessibles et visitables			X
Toiture accessible et visitable			X
Bâtiment vide d'occupants		X	
Bâtiment vide de mobiliers		X	
Equipements en fonctionnement	X		

Parties non visitées, devant faire l'objet d'investigations approfondies après mise en œuvre de moyens par le donneur d'ordre :

Localisation	Parties du local	Raison	Moyens à mettre en œuvre
Néant	-		

Autres informations sur le déroulement de la mission :

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

Occupation des locaux : occupé

4. RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES COMMUNIQUE A SOCOTEC DANS LE CADRE DE LA PRESENTE MISSION

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	Oui
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	Non
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	Non

Observations :

Néant

5. PLANS DES PARTIES D'IMMEUBLE CONCERNEES PAR LA MISSION

Les plans des parties d'immeuble concernées par la mission sont les suivants.

Etage	Intitulé du plan
PLAN R1 AR vierge	PLAN R1 AR vierge
PLAN R2 AR vierge	PLAN R2 AR vierge
PLAN R3 AR vierge	PLAN R3 AR vierge
PLAN R4 AR vierge	PLAN R4 AR vierge
PLAN R5 AR vierge	PLAN R5 AR vierge
PLAN RDC AR vierge	PLAN RDC AR vierge

V. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

Les tableaux suivants décrivent les résultats du repérage classés par localisation.

Successivement sont présentés :

- > Les composants contenant de l'amiante (§ V.1),
- > Les composants repérés sans amiante (§V.2 et V.3)
- > Les composants pour lesquels l'analyse en laboratoire nécessaire pour identifier l'amiante n'a pas encore été effectuée (§ V.4)

Quelle que soit la situation et sans préjudice des autres dispositions réglementaires applicables, le propriétaire est tenu d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux ou produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

En colonnes 1 et 5 des tableaux, figurent les numéros d'identification du composant et/ou du prélèvement : ceux-ci sont repris sur le(s) PV d'analyse, sur le(s) plan(s) et sur les planches de photos.

1. LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	N° Prélèvement(s)	Conclusion (justification)	Quantité*2
Néant	-	-				

*1 : N° Composant = N° ZPSO (Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrage)

*2 : La quantité indiquée est une estimation et ne peut constituer à elle seule une base de travail pour l'intervention et/ou le retrait du composant. La valeur de la quantité est exprimée selon l'accord avec le donneur d'ordre au préalable (par unité, par surface, par linéaire, par masse ou par volume). En l'absence d'indication du donneur d'ordre, la valeur sera déterminée au choix de l'opérateur de repérage.

2. LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	N° Prélèvement(s)	Conclusion (justification)
ZPSO-001	5ème étage - salle 254	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre projeté	Enduit peinture mur	P003 (5ème étage - salle 254)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-002	5ème étage - Salle 253	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre projeté	Enduit peinture mur	P002 (5ème étage - Salle 253)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-003	5ème étage - Couloir	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre projeté	Enduit peinture mur	P001 (5ème étage - salle 254)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-004	4ème étage - Couloir	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre projeté	Enduit peinture mur	P004 (4ème étage - Couloir)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-005	3ème étage - Couloir	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre projeté	Enduit peinture mur	P006 (3ème étage - Couloir)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-006	3ème étage - salle 231	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre projeté	Enduit peinture mur	P005 (3ème étage - salle 231)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-007	3ème étage - salle 233	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre projeté	Enduit peinture mur	P007 (3ème étage - salle 233)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-008	3ème étage - salle 234	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre projeté	Enduit peinture mur	P008 (3ème étage - salle 234)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-009	3ème étage - salle 134	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre projeté	Enduit peinture mur	P009 (3ème étage - salle 134)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-010	2ème étage - Couloir	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre projeté	Enduit peinture mur	P010 (2ème étage - Couloir)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-011	2ème étage - salle 223	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre projeté	Enduit peinture mur	P011 (2ème étage - salle 223)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-012	2ème étage - salle 224	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre projeté	Enduit peinture mur	P012 (2ème étage - salle 224)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-013	2ème étage - salle 124	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre projeté	Enduit peinture mur	P013 (2ème étage - salle 124)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

Numéro du dossier : 2510CPAAI - BI12220000003147 –
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES – AIX EN PROVENCE

9/37

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	N° Prélèvement(s)	Conclusion (justification)
ZPSO-014	2ème étage - salle 123	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre projeté	Enduit peinture mur	P014 (2ème étage - salle 123)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-015	1er étage - Couloir	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre projeté	Enduit peinture mur	P015 (1er étage - Couloir)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-016	1er étage - Salle 213	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre projeté	Enduit peinture mur	P016 (1er étage - Salle 213)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-017	1er étage - Salle 214	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre projeté	Enduit peinture mur	P017 (1er étage - Salle 214)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-018	1er étage - Salle 113	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre projeté	Enduit peinture mur	P018 (1er étage - Salle 113)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-019	Rez de chaussée - Couloir	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre projeté	Enduit peinture mur	P019 (Rez de chaussée - Couloir)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-020	Rez de chaussée - Salle 201	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre projeté	Enduit peinture mur	P020 (Rez de chaussée - Salle 201)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-021	Rez de chaussée - Salle 202	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre projeté	Enduit peinture mur	P021 (Rez de chaussée - Salle 202)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-022	Rez de chaussée - Salle 103	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre projeté	Enduit peinture mur	P022 (Rez de chaussée - Salle 103)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

*1 : N° Composant = N° ZPSO (Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrage)

3. COMPOSANTS POUR LESQUELS DES SONDAGES ET/OU PRELEVEMENTS DOIVENT ETRE EFFECTUES

N° Composant ¹	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	Conclusion (justification)
Néant	-	-		

VI. OBLIGATIONS DU PROPRIETAIRE

1. CONSERVATION ET TRANSMISSION DE CE RAPPORT

Conformément aux exigences de l'article 11 de l'arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis :

« Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage.

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du «dossier amiante – parties privatives» (DAPP) prévu au I de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du «dossier technique amiante» (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante avant travaux. Il communique ce rapport ou ce pré-rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics. ».

2. OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT

Lorsque le présent rapport est suivi de travaux, le propriétaire doit effectuer après enlèvement ou confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante de la liste A ou de la liste B situés à l'intérieur des bâtiments occupés ou fréquentés, les interventions suivantes :

- > Examen visuel des ouvrages par une personne certifiée,
- > Mesures d'empoussièrement par un organisme accrédité par le COFRAC.

Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé, par une personne certifiée, à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux dans un délai maximal de trois ans.

Ces interventions sont rendues obligatoires par l'article R.1334-29-3 du code de la Santé Publique.

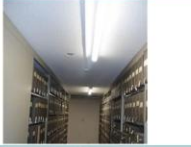
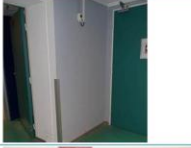
ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION

1. PRELEVEMENTS

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P001	Identifiant: ZPSO-003 Description: Enduit peinture mur	5ème étage - salle 254	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	24/10/2025	Absence d'amiante	
P002	Identifiant: ZPSO-002 Description: Enduit peinture mur	5ème étage - Salle 253	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	24/10/2025	Absence d'amiante	
P003	Identifiant: ZPSO-001 Description: Enduit peinture mur	5ème étage - salle 254	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	24/10/2025	Absence d'amiante	

Numéro du dossier : 2510CPAAI - BI12220000003147 –
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES – AIX EN PROVENCE

14/37

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P004	Identifiant: ZPSO-004 Description: Enduit peinture mur	4ème étage - Couloir	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	24/10/2025	Absence d'amiante	
P005	Identifiant: ZPSO-006 Description: Enduit peinture mur	3ème étage - salle 231	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	24/10/2025	Absence d'amiante	
P006	Identifiant: ZPSO-005 Description: Enduit peinture mur	3ème étage - Couloir	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	24/10/2025	Absence d'amiante	
P007	Identifiant: ZPSO-007 Description: Enduit peinture mur	3ème étage - salle 233	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	24/10/2025	Absence d'amiante	

Numéro du dossier : 2510CPAAI - BI12220000003147 –
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES – AIX EN PROVENCE

15/37

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P008	Identifiant: ZPSO-008 Description: Enduit peinture mur	3ème étage - salle 234	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	24/10/2025	Absence d'amiante	
P009	Identifiant: ZPSO-009 Description: Enduit peinture mur	3ème étage - salle 134	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	24/10/2025	Absence d'amiante	
P010	Identifiant: ZPSO-010 Description: Enduit peinture mur	2ème étage - Couloir	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	24/10/2025	Absence d'amiante	
P011	Identifiant: ZPSO-011 Description: Enduit peinture mur	2ème étage - salle 223	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	24/10/2025	Absence d'amiante	

Numéro du dossier : 2510CPAAI - BI12220000003147 -
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES - AIX EN PROVENCE

16/37

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P012	Identifiant: ZPSO-012 Description: Enduit peinture mur	2ème étage - salle 224	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	24/10/2025	Absence d'amiante	
P013	Identifiant: ZPSO-013 Description: Enduit peinture mur	2ème étage - salle 124	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	24/10/2025	Absence d'amiante	
P014	Identifiant: ZPSO-014 Description: Enduit peinture mur	2ème étage - salle 123	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	24/10/2025	Absence d'amiante	
P015	Identifiant: ZPSO-015 Description: Enduit peinture mur	1er étage - Couloir	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	24/10/2025	Absence d'amiante	

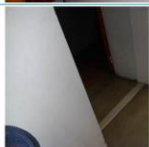
Numéro du dossier : 2510CPAAI - BI12220000003147 -
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES - AIX EN PROVENCE

17/37

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P016	Identifiant: ZPSO-016 Description: Enduit peinture mur	1er étage - Salle 213	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	24/10/2025	Absence d'amiante	
P017	Identifiant: ZPSO-017 Description: Enduit peinture mur	1er étage - Salle 214	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	24/10/2025	Absence d'amiante	
P018	Identifiant: ZPSO-018 Description: Enduit peinture mur	1er étage - Salle 113	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	24/10/2025	Absence d'amiante	
P019	Identifiant: ZPSO-019 Description: Enduit peinture mur	Rez de chaussée - Couloir	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	24/10/2025	Absence d'amiante	

Numéro du dossier : 2510CPAAI - BI12220000003147 -
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES - AIX EN PROVENCE

18/37

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P020	Identifiant: ZPSO-020 Description: Enduit peinture mur	Rez de chaussée - Salle 201	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	24/10/2025	Absence d'amiante	
P021	Identifiant: ZPSO-021 Description: Enduit peinture mur	Rez de chaussée - Salle 202	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	24/10/2025	Absence d'amiante	
P022	Identifiant: ZPSO-022 Description: Enduit peinture mur	Rez de chaussée - Salle 103	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	24/10/2025	Absence d'amiante	

Numéro du dossier : 2510CPAAI - BI12220000003147 -
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES - AIX EN PROVENCE

19/37

2. COMPOSANTS

N° de composant	Localisation	Description	Justification
ZPSO-001	salle 254	Enduit peinture mur	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-002	Salle 253	Enduit peinture mur	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-003	Couloir	Enduit peinture mur	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-004	Couloir	Enduit peinture mur	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-005	Couloir	Enduit peinture mur	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-006	salle 231	Enduit peinture mur	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-007	salle 233	Enduit peinture mur	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-008	salle 234	Enduit peinture mur	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-009	salle 134	Enduit peinture mur	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-010	Couloir	Enduit peinture mur	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-011	salle 223	Enduit peinture mur	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-012	salle 224	Enduit peinture mur	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-013	salle 124	Enduit peinture mur	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-014	salle 123	Enduit peinture mur	Absence d'amiante

Numéro du dossier : 2510CPAAI - BI12220000003147 –
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES – AIX EN PROVENCE

20/37

N° de composant	Localisation	Description	Justification
			(Après analyse en laboratoire)
ZPSO-015	Couloir	Enduit peinture mur	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-016	Salle 213	Enduit peinture mur	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-017	Salle 214	Enduit peinture mur	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-018	Salle 113	Enduit peinture mur	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-019	Couloir	Enduit peinture mur	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-020	Salle 201	Enduit peinture mur	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-021	Salle 202	Enduit peinture mur	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-022	Salle 103	Enduit peinture mur	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

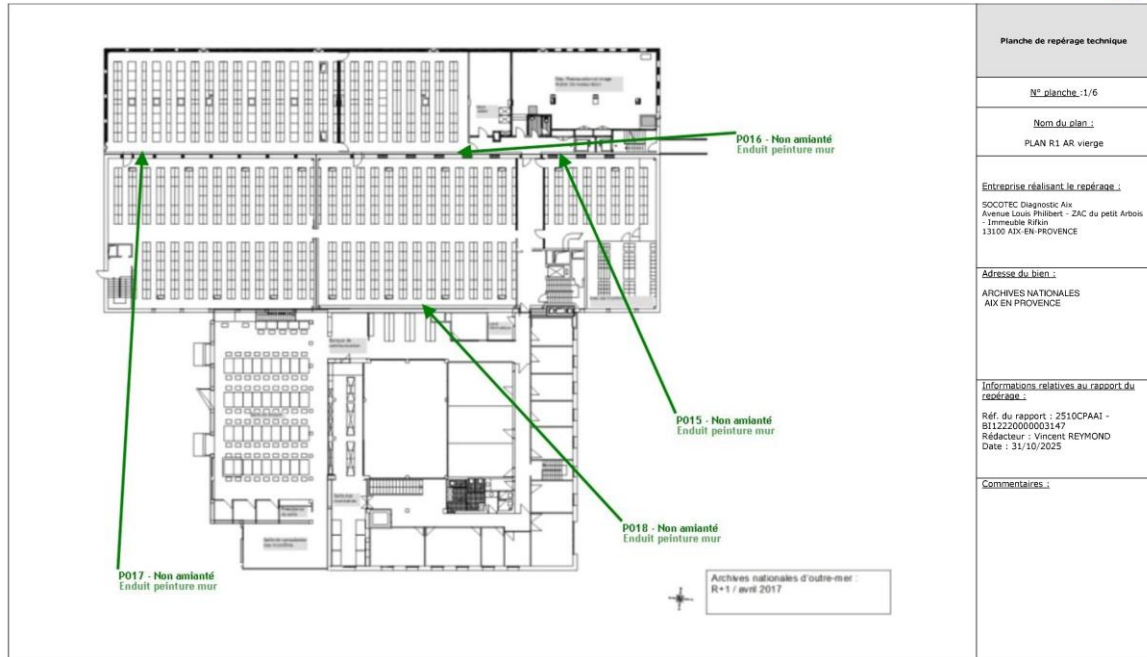
Numéro du dossier : 2510CPAAI - BI12220000003147 –
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES – AIX EN PROVENCE

21/37

ANNEXE 2 - PLANS / CROQUIS

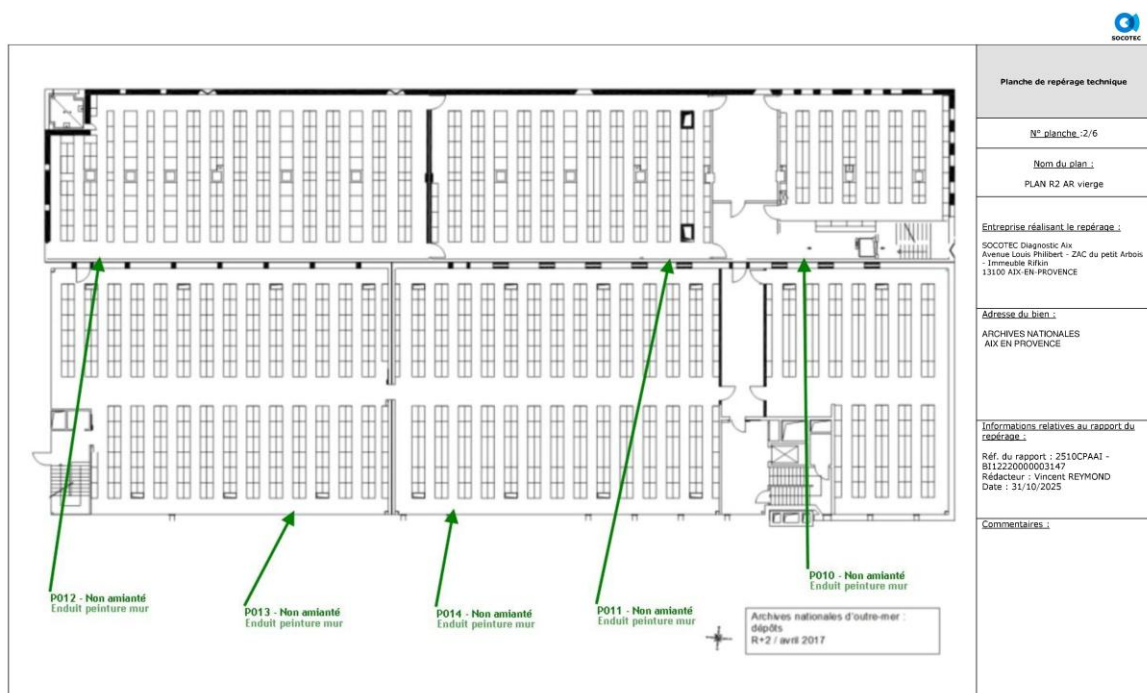
SOCOTEC Diagnostic Aix – Avenue Louis Philibert - ZAC du petit Arbois - Immeuble Rifkin –13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04.42.20.91.73 - Email : socotecdiagnostic.paca@socotec.com
SOCOTEC Diagnostic Groupe – S.A.S au capital de 312 690 euros – 479 076 838 RCS Arras – APE 7120B
N° TVA intracommunautaire : FR53 479 076 838 – Siège social : 21 Route d'Albert – 62450 Avesnes-les-Bapaume – France – www.socotec.fr

22 / 37
D2-MockUp_Amianto_Trx_RAT_20M_Ext-v2



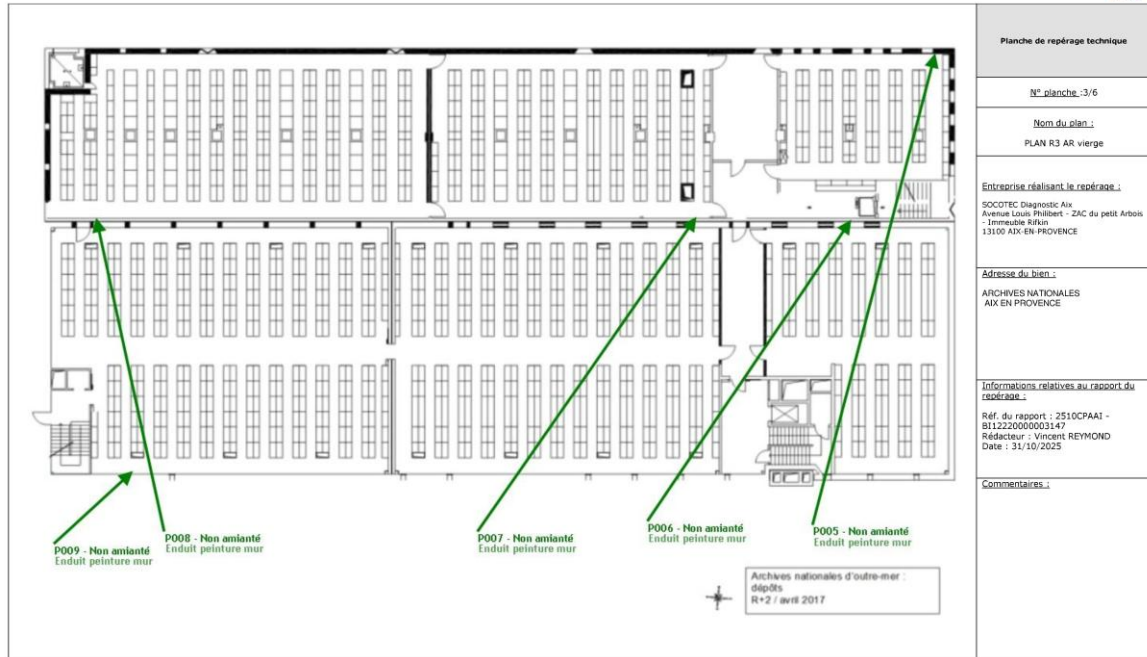
Numéro du dossier : 2510CPAA1 - B112220000003147 -
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES - AIX EN PROVENCE

23/37



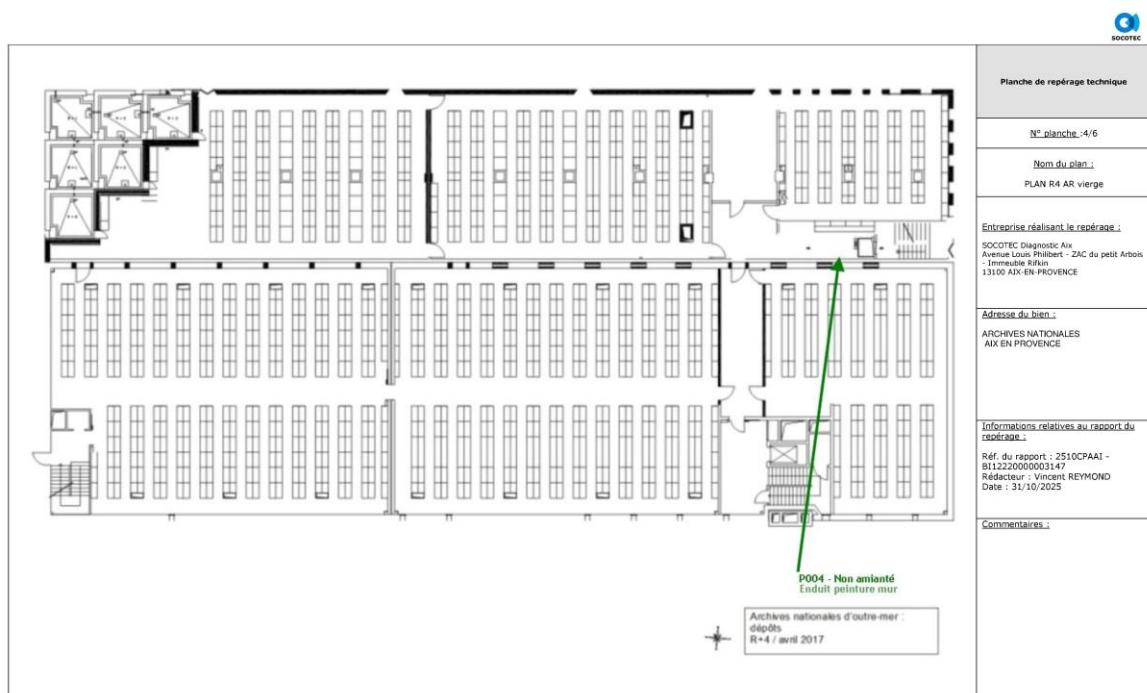
Numéro du dossier : 2510CPAA1 - B112220000003147 -
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES - AIX EN PROVENCE

24/37



Numéro du dossier : 2510CPAAI - B112220000003147 -
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES - AIX EN PROVENCE

25/37



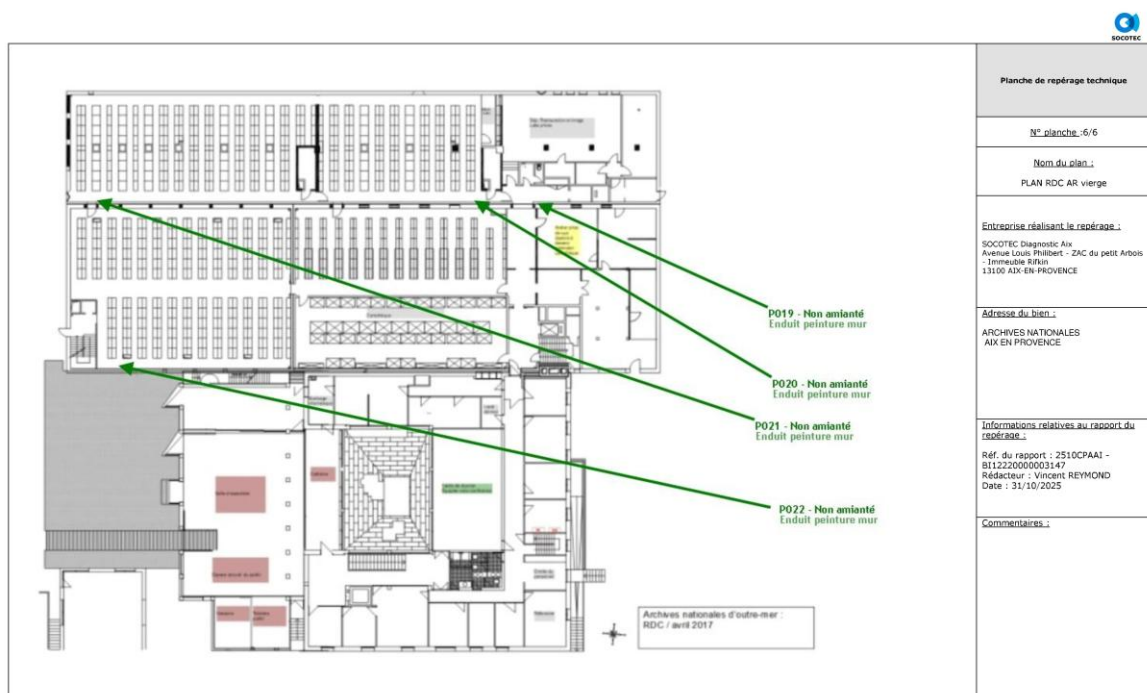
Numéro du dossier : 2510CPAAI - B112220000003147 -
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES - AIX EN PROVENCE

26/37



Numéro du dossier : 2510CPAA1 - B112220000003147 -
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES - AIX EN PROVENCE

27/37



Numéro du dossier : 2510CPAA1 - B112220000003147 -
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES - AIX EN PROVENCE

28/37

ANNEXE 3 - PV ANALYSES



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tel : 04.42.12.11.20
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0425-26654 EN DATE DU 29/10/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Cient : SOCOTEC DIAGNOSTIC AIX (CPAAI) Avenue Louis Philibert 13100 AIX EN PROVENCE	Réf. Commande ITGA : IT0425-26654 Réf. Commande Client : 2510CPAAI_BI12220000003147_2025_10_24_1201_4859
---	---

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 24/10/2025

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
ou
- Pour une analyse au Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
(A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
(B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme
Analytique(s) : - Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
ou
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : 2510CPAAI - BI12220000003147 - ARCHIVES NATIONALES AIX EN PROVENCE ITC-SOLBTI-322581		Réf échantillon ITGA : IT042510-23959	
Réf échantillon client : P001 - Enduit peinture mur - Seme étage - salle 254 - ITM-RHPWX-1990439		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc	
Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc	META (A) le 29/10/2025 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : CNB (3)
Réf dossier client : 2510CPAAI - BI12220000003147 - ARCHIVES NATIONALES AIX EN PROVENCE ITC-SOLBTI-322581		Réf échantillon ITGA : IT042510-23960	
Réf échantillon client : P002 - Enduit peinture mur - Seme étage - Salle 253 - ITM-YUKFS-1990438		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peinture + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 28/10/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : TAE (2)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du
laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 18

Page 1/5

Numéro du dossier : 2510CPAAI - BI12220000003334 –
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS – 1309 AIX EN PROVENCE

30/37

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0425-26654 EN DATE DU 29/10/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : 2510CPAAI - BI12220000003147 - ARCHIVES NATIONALES AIX EN PROVENCE ITC-SOLBTI-322581		Réf échantillon ITGA : IT042510-23961	
Réf échantillon client : P003 - Enduit peinture mur - 5eme etage - salle 254 ITM-REYRM-1990437		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peinture + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 28/10/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : TAE (2)
Réf dossier client : 2510CPAAI - BI12220000003147 - ARCHIVES NATIONALES AIX EN PROVENCE ITC-SOLBTI-322581		Réf échantillon ITGA : IT042510-23962	
Réf échantillon client : P004 - Enduit peinture mur - 4eme etage - Coulir ITM-BJONN-1990436		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peinture + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 29/10/2025 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : REL (2)
Réf dossier client : 2510CPAAI - BI12220000003147 - ARCHIVES NATIONALES AIX EN PROVENCE ITC-SOLBTI-322581		Réf échantillon ITGA : IT042510-23963	
Réf échantillon client : P005 - Enduit peinture mur - 3eme etage - salle 231 ITM-BKGSK-1990440		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peinture + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 28/10/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : TAE (2)
Réf dossier client : 2510CPAAI - BI12220000003147 - ARCHIVES NATIONALES AIX EN PROVENCE ITC-SOLBTI-322581		Réf échantillon ITGA : IT042510-23964	
Réf échantillon client : P006 - Enduit peinture mur - 3eme etage - Coulir ITM-NGDNN-1990441		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peinture + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 28/10/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : TAE (2)
Réf dossier client : 2510CPAAI - BI12220000003147 - ARCHIVES NATIONALES AIX EN PROVENCE ITC-SOLBTI-322581		Réf échantillon ITGA : IT042510-23965	
Réf échantillon client : P007 - Enduit peinture mur - 3eme etage - salle 233 ITM-MAVNH-1990442		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peinture + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 28/10/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : TAE (2)
Réf dossier client : 2510CPAAI - BI12220000003147 - ARCHIVES NATIONALES AIX EN PROVENCE ITC-SOLBTI-322581		Réf échantillon ITGA : IT042510-23966	
Réf échantillon client : P008 - Enduit peinture mur - 3eme etage - salle 234 ITM-HGFCD-1990444		Description ITGA : Peinture / Enduit compact gris en vrac	
Peinture + Enduit compact gris en vrac	META (A) le 28/10/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ATE (2)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 18

Page 2/5

Numéro du dossier : 2512CPAAI - BI12220000003334 –
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS – 1309 AIX EN PROVENCE

31/37

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0425-26654 EN DATE DU 29/10/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : 2510CPAAI - BI12220000003147 - ARCHIVES NATIONALES AIX EN PROVENCE ITC-SOLBTI-322581		Réf échantillon ITGA : IT042510-23967	
Réf échantillon client : P009 - Enduit peinture mur - 3eme etage - salle 134 ITM-GMAEE-1990443		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peinture + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 29/10/2025 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : QNB (2)
Réf dossier client : 2510CPAAI - BI12220000003147 - ARCHIVES NATIONALES AIX EN PROVENCE ITC-SOLBTI-322581		Réf échantillon ITGA : IT042510-23968	
Réf échantillon client : P010 - Enduit peinture mur - 2eme etage - Coulir ITM-NKJFD-1990445		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peinture + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 28/10/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : TAE (2)
Réf dossier client : 2510CPAAI - BI12220000003147 - ARCHIVES NATIONALES AIX EN PROVENCE ITC-SOLBTI-322581		Réf échantillon ITGA : IT042510-23969	
Réf échantillon client : P011 - Enduit peinture mur - 2eme etage - salle 223 ITM-XVQA-1990446		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peinture + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 28/10/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : TAE (2)
Réf dossier client : 2510CPAAI - BI12220000003147 - ARCHIVES NATIONALES AIX EN PROVENCE ITC-SOLBTI-322581		Réf échantillon ITGA : IT042510-23970	
Réf échantillon client : P012 - Enduit peinture mur - 2eme etage - salle 224 ITM-LRAKJ-1990447		Description ITGA : Peinture / Enduit compact gris en vrac	
Peinture + Enduit compact gris en vrac	META (A) le 28/10/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ATE (2)
Réf dossier client : 2510CPAAI - BI12220000003147 - ARCHIVES NATIONALES AIX EN PROVENCE ITC-SOLBTI-322581		Réf échantillon ITGA : IT042510-23971	
Réf échantillon client : P013 - Enduit peinture mur - 2eme etage - salle 124 ITM-PBDAZ-1990424		Description ITGA : Peinture / Enduit compact gris en vrac	
Peinture + Enduit compact gris en vrac	META (A) le 29/10/2025 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : QNB (2)
Réf dossier client : 2510CPAAI - BI12220000003147 - ARCHIVES NATIONALES AIX EN PROVENCE ITC-SOLBTI-322581		Réf échantillon ITGA : IT042510-23972	
Réf échantillon client : P014 - Enduit peinture mur - 2eme etage - salle 123 ITM-MCHFU-1990448		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac / Enduit compact gris	
Peinture + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + Enduit compact gris non séparable	META (A) le 29/10/2025 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : QNB (2)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 18

Page 3/5

Numéro du dossier : 2512CPAAI - BI12220000003334 –
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS – 1309 AIX EN PROVENCE

32/37

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0425-26654 EN DATE DU 29/10/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIEL AU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : 2510CPAAI - BI12220000003147 - ARCHIVES NATIONALES AIX EN PROVENCE ITC-SOLBTI-322581		Réf échantillon ITGA : IT042510-23973	
Réf échantillon client : P015 - Enduit peinture mur - 1er étage - Couloir ITM-LUEVO-1990425		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peinture + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 28/10/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1) / -	Analyse : TAE (2)
Réf dossier client : 2510CPAAI - BI12220000003147 - ARCHIVES NATIONALES AIX EN PROVENCE ITC-SOLBTI-322581		Réf échantillon ITGA : IT042510-23974	
Réf échantillon client : P016 - Enduit peinture mur - 1er étage - Salle 213 ITM-XMUOV-1990426		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peinture + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 28/10/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1) / -	Analyse : TAE (2)
Réf dossier client : 2510CPAAI - BI12220000003147 - ARCHIVES NATIONALES AIX EN PROVENCE ITC-SOLBTI-322581		Réf échantillon ITGA : IT042510-23975	
Réf échantillon client : P017 - Enduit peinture mur - 1er étage - Salle 214 ITM-GOCZC-1990427		Description ITGA : Peinture / Enduit compact gris en vrac	
Peinture + Enduit compact gris en vrac	META (A) le 28/10/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1) / -	Analyse : TAE (2)
Réf dossier client : 2510CPAAI - BI12220000003147 - ARCHIVES NATIONALES AIX EN PROVENCE ITC-SOLBTI-322581		Réf échantillon ITGA : IT042510-23976	
Réf échantillon client : P018 - Enduit peinture mur - 1er étage - Salle 113 ITM-HHRS-1990428		Description ITGA : Peinture / Enduit compact gris en vrac	
Peinture + Enduit compact gris en vrac	META (A) le 28/10/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1) / -	Analyse : TAE (2)
Réf dossier client : 2510CPAAI - BI12220000003147 - ARCHIVES NATIONALES AIX EN PROVENCE ITC-SOLBTI-322581		Réf échantillon ITGA : IT042510-23977	
Réf échantillon client : P019 - Enduit peinture mur - Rez de chaussée - Couloir ITM-COCDX-1990429		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peinture + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 28/10/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1) / -	Analyse : ATE (2)
Réf dossier client : 2510CPAAI - BI12220000003147 - ARCHIVES NATIONALES AIX EN PROVENCE ITC-SOLBTI-322581		Réf échantillon ITGA : IT042510-23978	
Réf échantillon client : P020 - Enduit peinture mur - Rez de chaussée - Salle 201 ITM-SWVQU-1990430		Description ITGA : Peinture / Enduit compact gris en vrac	
Peinture + Enduit compact gris en vrac	META (A) le 28/10/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1) / -	Analyse : TAE (2)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 18

Page 4/5

Numéro du dossier : 2510CPAAI - BI12220000003334 –
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS – 1309 AIX EN PROVENCE

33/37

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0425-26654 EN DATE DU 29/10/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : 2510CPAAI - BI12220000003147 - ARCHIVES NATIONALES AIX EN PROVENCE ITC-SOLBTI-322581		Réf échantillon ITGA : IT042510-23979	
Réf échantillon client : P021 - Enduit peinture mur - Rez de chaussée - Salle 202 - ITM-IEWVS-1990431		Description ITGA : Peinture / Enduit compact gris en vrac	
■ Peinture + Enduit compact gris en vrac	META (A) le 28/10/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ATE (2)
Réf dossier client : 2510CPAAI - BI12220000003147 - ARCHIVES NATIONALES AIX EN PROVENCE ITC-SOLBTI-322581		Réf échantillon ITGA : IT042510-23980	
Réf échantillon client : P022 - Enduit peinture mur - Rez de chaussée - Salle 103 - ITM-AVVYS-1990432		Description ITGA : Peinture / Enduit compact gris en vrac	
■ Peinture + Enduit compact gris en vrac	META (A) le 28/10/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : TAE (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.
(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Christophe BOUISSON Analyste

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.
DTA 164-01 rev 18

Page 5/5

Numéro du dossier : 2512CPAAI - BI12220000003334 –
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS – 1309 AIX EN PROVENCE

34/37

Numéro du dossier : 2512CPAAI - BI12220000003334 –
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS – 1309 AIX EN PROVENCE

51/82

ANNEXE 4 - AUTRES DOCUMENTS

Néant

ANNEXE 5 - CERTIFICAT DE COMPETENCES



CERTIFICAT

N° DTI/202004 - 001

Date d'émission: 28/06/2024

Certifie par la présente que :

VINCENT REYMOND

a passé avec succès les examens relatifs à la certification de ses compétences

DOMAINE TECHNIQUE	INTITULE	DEBUT DE VALIDITE	FIN DE VALIDITE
Electricité	Etat des installations intérieures d'électricité	29/11/2023	29/11/2030
PLCMB	Constat de risque d'explosion au plomb (CREP)	19/06/2020	18/06/2027
Termites métropole	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment en métropole et en outre-mer	29/11/2023	29/11/2030
DPE - avec mention	Diagnostic de performance énergétique d'immeubles ou de bâtiments à usage principal autre que d'habitation	28/06/2024	27/06/2031
DPE	Diagnostic de performance énergétique d'immeubles ou de bâtiments à usage principal d'habitation et des subdivisions de prise en compte de la réglementation thermique	28/06/2024	27/06/2031
Amiante - avec mention	Mission de repérage des matériaux et produits de la liste A et B en évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans des immeubles de grande hauteur, dans des établissements recevant du public, répartis en catégories 1 à 4, dans des immeubles de travail regroupant plus de 300 personnes ou dans des bâtiments industriels, missions de repérage des matériaux et produits de la liste C, les examens relatifs à l'état des trappes de visite ou de confinement	09/04/2020	08/04/2027
Amiante	Mission de repérage des matériaux et produits des listes A et B en évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans les bâtiments autres que ceux visés par la mention	09/04/2020	08/04/2027

qui ont été réalisés par l'organisme Certification France conformément :

Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Arrêté du 1er juillet 2018 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic plomb, électrique, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et des organismes applicatifs aux organismes de certification

Arrêté du 24 décembre 2022 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

 ACCREDITATION N° 4-088
CERTIFIANTE
DE PERSONNE
PORTÉE DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR


Xavier Daniel, Directeur de la Certification

SOCOTEC Certification France - 13 cours Valéry 92077 PARIS LA DEFENSE - France - SAS au capital de 100 000 € - RCS Daniel 480 894 300 www.socotec-certification-international.fr

ANNEXE 6 - ATTESTATION D'ASSURANCE

Votre immatriculation

MARSH SAS
Département Construction
Société à responsabilité limitée
5, place des Pyramides
La Défense 9
92099 Paris La Défense Cedex

N° 01 41 34 62 00
N° 01 41 34 62 00
N° 01 41 34 62 00
Siret 0085 50000 00000
Site ORIAS : www.marsh.fr

Votre contrat

SOCOTEC DIAGNOSTIC
21 Route d'Abnet
63150 AVENNES LES BAPAUME

Vos services

Courriel : 3174025197@ORIAS
A révisé de 01/01/2022
Client : 0010604126

L'entreprise d'assurance AXA France IARD atteste que :

SOCOTEC DIAGNOSTIC
21 Route d'Abnet
63150 AVENNES LES BAPAUME
N°SIRET: 497 974 834 0002

ATTESTATION D'ASSURANCE

En bénéficiant des garanties du contrat d'assurance n° 375031975087 pour la période du 01/01/2025 au 01/01/2026.

Ce contrat garantit l'exécution de ses responsabilités civiles professionnelles et exploitations occasionnelles du fait des missions que lui sont confiées, notamment :

- Diagnostic PBT
- Etat Parasitaire
- Etat des risques et pollutions:
- Etat des risques et pollutions
- Menagage les Caves et les Boutins

Les montants de garanties universels sont apportés pour les activités en France Métropolitaine et DOM :

- > 1 500 000 € par initiateur tous dommages confondus : Copropriété, Matériels et Installations, incendie et vols couverts.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Nanterre le 30/12/2024

Pour LA SOCIÉTÉ

(Signature)

Délégué Général Collège d'IARD France

[illegible]

Assurance et Banque

Vos coordonnées

MARSH SAS

Département Construction

5, Place des Pyramides

La Défense 9

92050 Paris La Défense Cedex

Tél : 01 41 34 60 00

Fax : 01 41 34 60 00

Site Web : www.marsh.fr

SIREN 015 000 000 R

Votre contrat

L'assurance n° 3760531927/0067

concerne votre responsabilité

en matière de

volation d'habitation.

Les informations

Votre assurance

Client : 0101834120

Contact : 3760531927/0067

ATTESTATION D'ASSURANCE

L'entreprise d'assurance AXA France IARD atteste que :

SCOOTIC DIAGNOSTIC

62450 AVENUES LES BAPALME

N°RDEN : 479 074 838

En bénéficiant des garanties du contrat d'assurance n° 3750351927/0067 pour la période du 01/01/2015 au 01/01/2016.

Ce contrat garantit l'exonération de ses responsabilités civiles professionnelles et explicites encourues du fait des missions relatives à l'état des lieux, notamment :

- Les missions relatives à l'état des lieux mentionnant la présence ou l'absence de matériel contractuel de l'assuré, prévu sous l'article L.1334-12-1 du code de la santé publique et définies aux articles R.1334-20-3 à R.1334-20-3-25 du code de la santé publique, soit aux articles R.412-597 à R.412-597-6 du code du travail mais que toutes les autres missions relatives à l'établissement du diagnostic de performance énergétique prévues à l'article L.126-6 du code de la construction et de l'habitation.
- Les missions relatives à l'établissement du diagnostic de performance énergétique prévues à l'article L.126-6 du code de la construction et de l'habitation.
- Les missions relatives à l'établissement de plans de prévention de l'effondrement de parois prévues à l'article L.134-1 du code de la construction et de l'habitation.

Lors de la conclusion de ce contrat, l'assuré s'est engagé à verser à l'assureur le montant des honoraires prévus à l'article L.126-24 du code de la construction et de l'habitation.

Les missions de diagnostic ou de vérification relatives à la présence de plomb dans les bâtiments ainsi que les missions de diagnostic ou de vérification relatives à la présence de radon ne sont pas couvertes par les articles L.1334-5 et L.1334-6 du code de la santé publique.

La présente attestation ne peut suggérer l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Néanmoins le 03/01/2025

[illegible]

Numéro du dossier : 2510CPAAI - BI1222000003147 -
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES - AIX EN PROVENCE

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

(Selon Arrêté du 16 Juillet 2019 et Norme NF X 46-020 : Aout 2017)



BIEN IMMOBILIER CONCERNE : ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS 13090 AIX EN PROVENCE	Propriétaire ANOM 29 CHE DU MOULIN DE TESTAS 13090 Aix en Provence Demandeur ANOM 29 CHE DU MOULIN DE TESTAS 13090 Aix en Provence
SYNTHESE DU RAPPORT : Dans le cadre de la mission objet du présent « Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante », il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante. Programme des travaux : cf. chapitre 1	

Date du rapport : 29/09/2025 Date de visite : 22/09/2025 Nombre de pages : 30 Fait à : 13100 AIX-EN-PROVENCE Référence du dossier : 2508CPAAI - BI12220000002858 Nombre de prélèvements : 18	Le présent rapport est établi par : Vincent REYMOND dont les compétences sont certifiées par : SOCOTEC Certification France 11-13 Cours Valmy Tour Pacific 92977 PARIS LA DEFENSE CEDEX sur la durée de validité du : 09/04/2020 au 08/04/2027 Certificat de compétence : n° DTI/202004 - 001 Contrat d'assurance : AXA / n° 37503519275087 / échéance 31/12/2025	
---	---	---

Le présent rapport et ses annexes forment un tout indissociable dont il ne peut être fait état, vis-à-vis de tiers, que par publication ou communication in extenso.

Sommaire

I. PROGRAMME ET PERIMETRE.....	3
1. PROGRAMME / PERIMETRE DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE.....	3
2. PROGRAMME / PERIMETRE DE REPERAGE.....	3
II. CONCLUSIONS	3
III. OBJET DE LA MISSION	4
1. DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE	4
2. PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES	4
IV. DEROULEMENT DE LA MISSION	5
1. PRESTATIONS REALISEES.....	5
2. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE	5
3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE	5
4. RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES COMMUNIQUEES A SOCOTEC DANS LE CADRE DE LA PRESENTE MISSION.....	6
5. PLANS DES PARTIES D'IMMEUBLE CONCERNEES PAR LA MISSION.....	6
V. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	7
1. LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE	7
2. LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE.....	8
3. COMPOSANTS POUR LESQUELS DES SONDAGES ET/OU PRELEVEMENTS DOIVENT ETRE EFFECTUES	9
VI. OBLIGATIONS DU PROPRIETAIRE.....	10
1. CONSERVATION ET TRANSMISSION DE CE RAPPORT	10
2. OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT.....	10
ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION.....	11
1. PRELEVEMENTS	12
2. COMPOSANTS.....	17
ANNEXE 2 - PLANS / CROQUIS	19
ANNEXE 3 - PV ANALYSES	22
ANNEXE 4 - AUTRES DOCUMENTS	28
ANNEXE 5 - CERTIFICAT DE COMPETENCES	29
ANNEXE 6 - ATTESTATION D'ASSURANCE	30

I. PROGRAMME ET PERIMETRE

1. PROGRAMME / PERIMETRE DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

Prélèvements ponctuels de murs dans les archives, De plafond /doublage placo dans les 2 chambres, De plafond dans les pièces humides (dalles d'eau des chambres WC doublage placo pour la dalle de bain) séjour cuisine.

2. PROGRAMME / PERIMETRE DE REPERAGE

Le programme de repérage établi par l'opérateur est basé sur les composants de la construction de l'annexe I de l'arrêté du 16 Juillet 2019 et de l'annexe A1 de la norme NF X 46-020 : Aout 2017, et en fonction du programme de travaux fourni par le donneur d'ordre.

Le périmètre de repérage est le suivant : 4 Eme étage des archives / Appartement du directeur.

II. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission objet du présent « Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante », **il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.**

Localisation	Matériau ou produit
4ème étage - salle 243	enduit peinture mur
4ème étage - salle 243; 4ème étage - salle 244	enduit peinture mur
salle d'eau	enduit peinture plafond
salle d'eau 2	enduit peinture plafond

III. OBJET DE LA MISSION

Le présent rapport est destiné à constituer le rapport de **repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis**.

La mission confiée par le donneur d'ordre à SOCOTEC est réalisée dans le respect de l'arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis et le présent rapport comporte :

1. L'identification de la mission de repérage (repérage amiante avant travaux) et son périmètre (programme détaillé des travaux projetés par le donneur d'ordre) ;
2. L'identification complète de l'immeuble concerné : dénomination, adresse complète, date du permis de construire ou, le cas échéant, date de construction, fonction principale du bâtiment (exemple : habitation, bureaux) et tout autre renseignement permettant d'identifier avec certitude le bâtiment concerné ;
3. Le programme et le périmètre de repérage définis par l'opérateur de repérage ;
4. L'identification complète des différents intervenants et parties prenantes (opérateur ayant réalisé le repérage, propriétaire de l'immeuble bâti et commanditaire de la mission de repérage si celui-ci n'est pas le propriétaire) ;
5. La ou le(s) date(s) d'exécution du repérage et la date de signature du rapport de repérage ;
6. Le cas échéant, les dates, références et principales conclusions des rapports précédemment réalisés ;
7. La liste et la localisation des matériaux et produits repérés mentionnant pour chacun d'eux la présence ou l'absence d'amiante et le ou les critères ayant permis de conclure et, en cas de conclusion de présence d'amiante, l'estimation de la quantité ;
8. La signature et le visa de l'opérateur ayant réalisé le repérage ;
9. L'obligation faite au propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage de conservation, de mise à jour du document de traçabilité et de la transmission de ce rapport, conformément aux exigences de l'article 11 ;
10. En annexes : plan et croquis de l'immeuble bâti avec localisation des sondages faisant suite à des investigations approfondies ou à l'utilisation d'outil de mesure, des prélèvements d'échantillon et des matériaux et produits contenant de l'amiante identifiés ; rapports d'essais de laboratoire ; copie du certificat de compétence.

Le programme de repérage établi par l'opérateur est basé sur les composants de la construction de l'annexe I de l'arrêté du 16 Juillet 2019 et de l'annexe A1 de la norme NF X 46-020 : Aout 2017, et en fonction du programme de travaux fourni par le donneur d'ordre.

Rappel réglementaire et normatif:

- L.4412-2 du code du travail et les textes qui lui sont liés
- Article R4412-97 du code du travail
- Décret n°2017-899 du 9 Mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations.
- Arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis
- Norme NF X 46-020 : version Aout 2017

Sauf indication contraire dans la suite du rapport, la recherche n'a pas porté sur les ouvrages suivants : voiries, réseaux enterrés, étanchéité des réseaux enterrés.

1. DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE

Activité principale de l'immeuble : Autres

Date de construction : Date du permis de construire non connue

2. PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES

Niveaux	Locaux
4ème étage	salle 243
4ème étage	salle 244
4ème étage	salle 143
4ème étage	salle 144
4ème étage	Couloir
	Chambre 1
	salle d'eau
	Wc
	Chambre 2
	salle d'eau 2
	Séjour
	Cuisine

Numéro du dossier : 2508CPAAI - BI12220000002858 –
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS – 13090 AIX EN PROVENCE

4/30

IV. DEROULEMENT DE LA MISSION

1. PRESTATIONS REALISEES

- ☒ Entretien préalable, échange avec le donneur d'ordre sur l'organisation et les moyens nécessaires, recueil des informations relatives à l'immeuble bâti,
- ☒ Analyse de la documentation fournie par le donneur d'ordre
- ☒ Visite de l'immeuble pour inspection visuelle des composants susceptibles de contenir de l'amiante concernés. Cette étape est suivie d'investigations approfondies et de sondages selon nécessité.
- ☒ Détermination des ZPSO (Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrages) et d'une stratégie de prélèvement. Cette étape est suivie de sondage et investigations approfondies.
- ☒ Prélèvement d'échantillons de matière et analyse des échantillons par un laboratoire accrédité sous-traitant de SOCOTEC
Laboratoire(s) d'analyse : ITGA Aix (Cofrac : 1-1029)
- ☒ Enregistrement des données sur les produits et matériaux repérés.
- ☒ Rédaction du présent Rapport de mission, des annexes, croquis.

2. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE

Accompagnateur(s) :
> Mme Godfrin Laetitia

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE

Observations	Oui	Non	Sans Objet
Plan de prévention réalisé avant intervention sur site	-	-	-
Vide sanitaire accessible et visitable			x
Combles accessibles et visitables			x
Toiture accessible et visitable			x
Bâtiment vide d'occupants		x	
Bâtiment vide de mobiliers		x	
Equipements en fonctionnement	x		

Parties non visitées, devant faire l'objet d'investigations approfondies après mise en œuvre de moyens par le donneur d'ordre :

Localisation	Parties du local	Raison	Moyens à mettre en œuvre
Néant	-		

Autres informations sur le déroulement de la mission :

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

Occupation des locaux : occupé

4. RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES COMMUNIQUE A SOCOTEC DANS LE CADRE DE LA PRESENTE MISSION

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	Oui 005AE006803-2 par ac environnement
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	-
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	-

Observations :

Néant

5. PLANS DES PARTIES D'IMMEUBLE CONCERNEES PAR LA MISSION

Les plans des parties d'immeuble concernées par la mission sont les suivants.

Etage	Intitulé du plan
Appartement	Direction
4eme étage	archives

V. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

Les tableaux suivants décrivent les résultats du repérage classés par localisation.

Successivement sont présentés :

- > Les composants contenant de l'amiante (§ V.1),
- > Les composants repérés sans amiante (§V.2 et V.3)
- > Les composants pour lesquels l'analyse en laboratoire nécessaire pour identifier l'amiante n'a pas encore été effectuée (§ V.4)

Quelle que soit la situation et sans préjudice des autres dispositions réglementaires applicables, le propriétaire est tenu d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux ou produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

En colonnes 1 et 5 des tableaux, figurent les numéros d'identification du composant et/ou du prélèvement : ceux-ci sont repris sur le(s) PV d'analyse, sur le(s) plan(s) et sur les planches de photos.

1. LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	N° Prélèvement(s)	Conclusion (justification)	Quantité*2
ZPSO-001	4ème étage - salle 243; 4ème étage - salle 243; 4ème étage - salle 244	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre projeté	enduit peinture mur	P001 (4ème étage - salle 243) P002 (4ème étage - salle 244)	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	180m2
ZPSO-007	salle d'eau; salle d'eau 2	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Enduit à base de plâtre projeté	enduit peinture plafond	P011 (salle d'eau - z) P013 (salle d'eau 2)	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	5m2

*1 : N° Composant = N° ZPSO (Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrage)

*2 : La quantité indiquée est une estimation et ne peut constituer à elle seule une base de travail pour l'intervention et/ou le retrait du composant. La valeur de la quantité est exprimée selon l'accord avec le donneur d'ordre au préalable (par unité, par surface, par linéaire, par masse ou par volume). En l'absence d'indication du donneur d'ordre, la valeur sera déterminée au choix de l'opérateur de repérage.

2. LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	N° Prélèvement(s)	Conclusion (justification)
ZPSO-002	4ème étage - salle 143; 4ème étage - salle 144	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre projeté	enduit peinture mur	P003 (4ème étage - salle 143) P004 (4ème étage - salle 144)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-003	4ème étage - salle 143; 4ème étage - salle 144	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre projeté	enduit peinture cloison	P005 (4ème étage - salle 144) P006 (4ème étage - salle 143)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-004	4ème étage - salle 143; 4ème étage - Couloir	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre projeté	enduit peinture cloison	P007 (4ème étage - salle 143) P008 (4ème étage - Couloir)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-005	Chambre 1; Chambre 2	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) - Bandes calicot	Bandes calicot	P009 (Chambre 1) P014 (Chambre 2)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-006	Chambre 1; Chambre 2	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Enduit à base de plâtre projeté	enduit peinture plafond	P010 (Chambre 1) P015 (Chambre 2)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-008	Wc	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Enduit à base de plâtre projeté	enduit peinture plafond	P012 (Wc)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-009	Séjour	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Enduit à base de plâtre projeté	enduit peinture plafond	P016 (Séjour)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-010	Cuisine	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Enduit à base de plâtre projeté	enduit peinture plafond	P017 (Cuisine)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-011	Salle de bain	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Enduit à base de plâtre projeté	plaque de plâtre plafond	P018 (Salle de bain)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

*1 : N° Composant = N° ZPSO (Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrage)

3. COMPOSANTS POUR LESQUELS DES SONDAGES ET/OU PRELEVEMENTS DOIVENT ETRE EFFECTUES

N° Composant ¹	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	Conclusion (justification)
Néant	-	-		

VI. OBLIGATIONS DU PROPRIETAIRE

1. CONSERVATION ET TRANSMISSION DE CE RAPPORT

Conformément aux exigences de l'article 11 de l'arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis :

« Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage.

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du «dossier amiante – parties privatives» (DAPP) prévu au I de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du «dossier technique amiante» (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante avant travaux. Il communique ce rapport ou ce pré-rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics. ».

2. OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT

Lorsque le présent rapport est suivi de travaux, le propriétaire doit effectuer après enlèvement ou confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante de la liste A ou de la liste B situés à l'intérieur des bâtiments occupés ou fréquentés, les interventions suivantes :

- > Examen visuel des ouvrages par une personne certifiée,
- > Mesures d'empoussièrement par un organisme accrédité par le COFRAC.

Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé, par une personne certifiée, à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux dans un délai maximal de trois ans.

Ces interventions sont rendues obligatoires par l'article R.1334-29-3 du code de la Santé Publique.

ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION

Numéro du dossier : 2508CPAAI - BI12220000002858 –
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS – 13090 AIX EN PROVENCE

11/30

1. PRELEVEMENTS

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P001	Identifiant: ZPSO-001 Description: enduit peinture mur	4ème étage - salle 243	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	22/09/2025	Présence d'amiante	
P002	Identifiant: ZPSO-001 Description: enduit peinture mur	4ème étage - salle 244	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	22/09/2025	Présence d'amiante	
P003	Identifiant: ZPSO-002 Description: enduit peinture mur	4ème étage - salle 143	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	22/09/2025	Absence d'amiante	

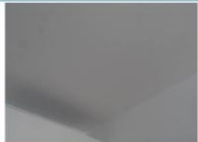
Numéro du dossier : 2508CPAAI - BI12220000002858 –
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS – 13090 AIX EN PROVENCE

12/30

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P004	Identifiant: ZPSO-002 Description: enduit peinture mur	4ème étage - salle 144	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	22/09/2025	Absence d'amiante	
P005	Identifiant: ZPSO-003 Description: enduit peinture cloison	4ème étage - salle 144	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	22/09/2025	Absence d'amiante	
P006	Identifiant: ZPSO-003 Description: enduit peinture cloison	4ème étage - salle 143	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	22/09/2025	Absence d'amiante	
P007	Identifiant: ZPSO-004 Description: enduit peinture cloison	4ème étage - salle 143	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	22/09/2025	Absence d'amiante	

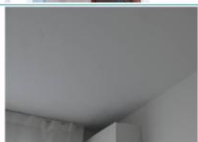
Numéro du dossier : 2508CPAAI - BI12220000002858 –
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS – 13090 AIX EN PROVENCE

13/30

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P008	Identifiant: ZPSO-004 Description: enduit peinture cloison	4ème étage - Couloir	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnées	22/09/2025	Absence d'amiante	
P009	Identifiant: ZPSO-005 Description: Bandes calicot	Chambre 1	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	22/09/2025	Absence d'amiante	
P010	Identifiant: ZPSO-006 Description: enduit peinture plafond	Chambre 1	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds	22/09/2025	Absence d'amiante	
P011	Identifiant: ZPSO-007 Description: enduit peinture plafond	salle d'eau	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds	22/09/2025	Présence d'amiante	

Numéro du dossier : 2508CPAAI - B112220000002858 –
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS – 13090 AIX EN PROVENCE

14/30

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P012	Identifiant: ZPSO-008 Description: enduit peinture plafond	Wc	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds	22/09/2025	Absence d'amiante	
P013	Identifiant: ZPSO-007 Description: enduit peinture plafond	salle d'eau 2	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds	22/09/2025	Présence d'amiante	
P014	Identifiant: ZPSO-005 Description: Bandes calicot	Chambre 2	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	22/09/2025	Absence d'amiante	
P015	Identifiant: ZPSO-006 Description: enduit peinture plafond	Chambre 2	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds	22/09/2025	Absence d'amiante	

Numéro du dossier : 2508CPAAI - B112220000002858 –
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS – 13090 AIX EN PROVENCE

15/30

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P016	Identifiant: ZPSO-009 Description: enduit peinture plafond	Séjour	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds	22/09/2025	Absence d'amiante	
P017	Identifiant: ZPSO-010 Description: enduit peinture plafond	Cuisine	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds	22/09/2025	Absence d'amiante	
P018	Identifiant: ZPSO-011 Description: plaque de plâtre plafond	Salle de bain	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds	22/09/2025	Absence d'amiante	

Numéro du dossier : 2508CPAAI - BI1222000002858 –
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS – 13090 AIX EN PROVENCE

16/30

2. COMPOSANTS

N° de composant	Localisation	Description	Justification
ZPSO-001	salle 243; salle 244	enduit peinture mur	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-002	salle 143; salle 144	enduit peinture mur	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-003	salle 143; salle 144	enduit peinture cloison	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-004	salle 143; Couloir	enduit peinture cloison	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-005	Chambre 1 -- Chambre 2	Bandes calicot	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-006	Chambre 1 -- Chambre 2	enduit peinture plafond	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-007	salle d'eau; salle d'eau 2	enduit peinture plafond	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-008	Wc	enduit peinture plafond	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-009	Séjour	enduit peinture plafond	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-010	Cuisine	enduit peinture plafond	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-011	Salle de bain	plaque de plâtre plafond	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

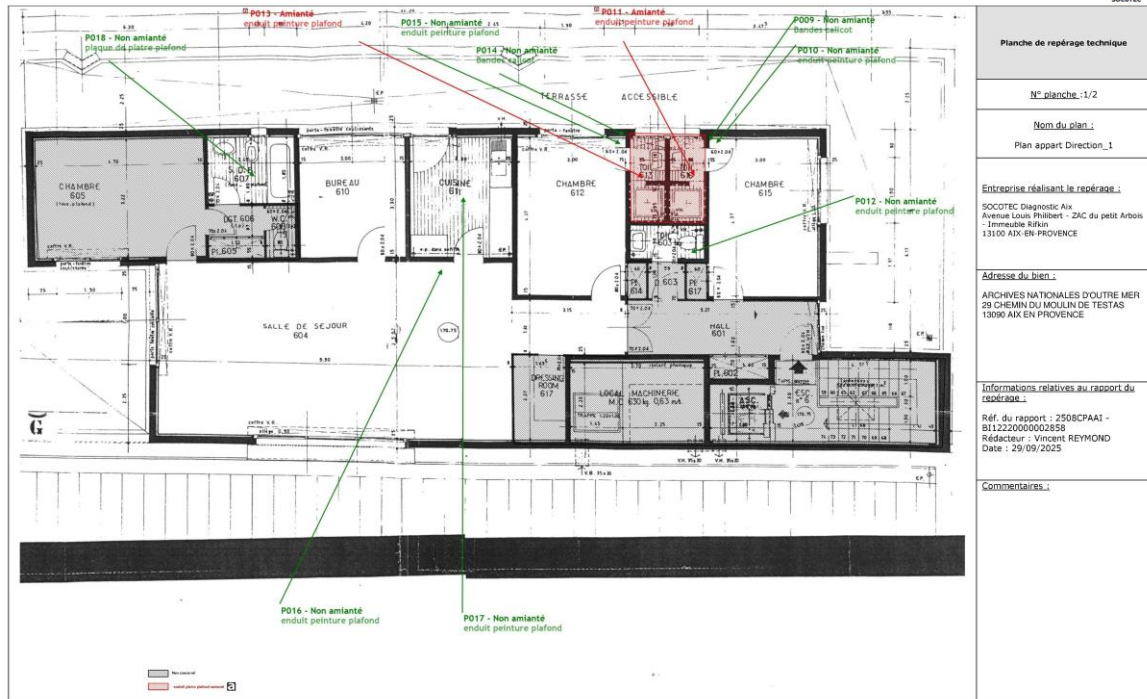
Numéro du dossier : 2508CPAAI - BI1222000002858 –
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS – 13090 AIX EN PROVENCE

17/30

ANNEXE 2 - PLANS / CROQUIS

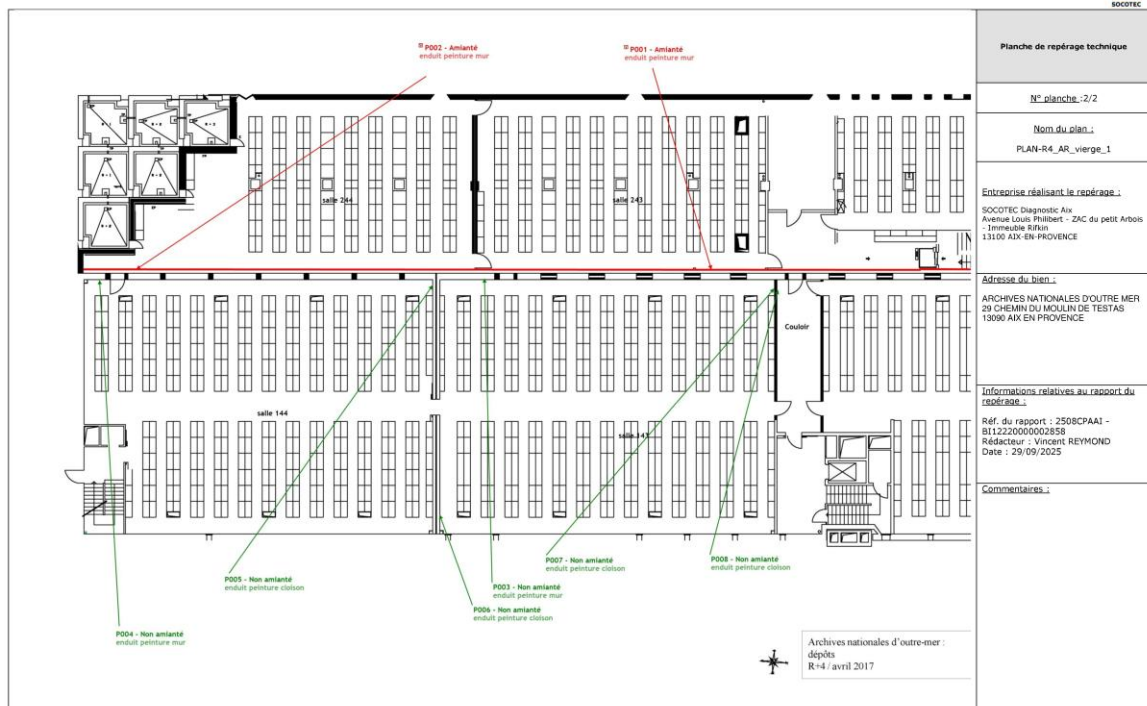
SOCOTEC Diagnostic Aix – Avenue Louis Philibert - ZAC du petit Arbois - Immeuble Rifkin –13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04.42.20.91.73 - Email : socotecdiagnostic.paca@socotec.com
SOCOTEC Diagnostic Groupe – S.A.S au capital de 312 690 euros – 479 076 838 RCS Arras – APE 7120B
N° TVA intracommunautaire : FR53 479 076 838 – Siège social : 21 Route d'Albert – 62450 Avesnes-les-Bapaume – France – www.socotec.fr

19 / 30
D2-Modèle_Amianto_Trx_RAT_000_Ext-v2



Numéro du dossier : 2508CPAA1 - B112220000002858 -
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS - 13090 AIX EN PROVENCE

20/30



Numéro du dossier : 2508CPAA1 - B112220000002858 -
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS - 13090 AIX EN PROVENCE

21/30

ANNEXE 3 - PV ANALYSES



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tel : 04.42.12.11.20
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029



Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0425-23439 EN DATE DU 29/09/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Cient : SOCOTEC DIAGNOSTIC AI/X (CPAAI) Avenue Louis Philibert 13100 AIX EN PROVENCE	Réf. Commande ITGA : IT0425-23439 Réf. Commande Client : 2508CPAAI_BI12220000002858_2025_09_25_1205_521
--	--

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 25/09/2025

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 ;
ou - Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
(A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
(B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme
Technique(s) : - Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
Analytique(s) : La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction
ou électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : 2508CPAAI - BI12220000002858 - ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS 13090 AIX EN PROVENCE ITC-BEPWCO-322603		Réf échantillon ITGA : IT042509-21375	
Réf échantillon client : P001 - enduit peinture mur - 4eme etage - salle 243 ITC-LEBOD-2999508		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc / Matériau gris	
* Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc non séparable + Matériau gris	META (A) le 29/09/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyse : CLUX (4)
Réf dossier client : 2508CPAAI - BI12220000002858 - ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS 13090 AIX EN PROVENCE ITC-BEPWCO-322603		Réf échantillon ITGA : IT042509-21376	
Réf échantillon client : P002 - enduit peinture mur - 4eme etage - salle 244 ITC-YDIDC-2999509		Description ITGA : Peinture / Enduit gris / Matériau gris	
* Peinture + Enduit gris non séparable + Matériau gris non séparable	META (A) le 29/09/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyse : CLUX (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du
laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 18

Page 1/5

Numéro du dossier : 2508CPAAI - BI12220000002858 –
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS – 13090 AIX EN PROVENCE

23/30

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0425-23439 EN DATE DU 29/09/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Éléments analytiques
Réf dossier client : 2508CPAAI - BI12220000002858 - ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS 13090 AIX EN PROVENCE ITC-BEPWCO-322603		Réf échantillon ITGA : IT042509-21377	
Réf échantillon client : P003 - enduit peinture mur - 4ème étage - salle 143 ITC-MOFL-2999532		Description ITGA : Peinture / Enduit compact gris	
* Peinture non séparable + Enduit compact gris	META (A) le 29/09/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : CLUX (4)
Réf dossier client : 2508CPAAI - BI12220000002858 - ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS 13090 AIX EN PROVENCE ITC-BEPWCO-322603		Réf échantillon ITGA : IT042509-21378	
Réf échantillon client : P004 - enduit peinture mur - 4ème étage - salle 144 ITC-ONFRN-2999490		Description ITGA : Peinture / Enduit gris en vrac	
* Peinture non séparable + Enduit gris en vrac	META (A) le 29/09/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : CLUX (3)
Réf dossier client : 2508CPAAI - BI12220000002858 - ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS 13090 AIX EN PROVENCE ITC-BEPWCO-322603		Réf échantillon ITGA : IT042509-21379	
Réf échantillon client : P005 - enduit peinture cloison - 4ème étage - salle 144 ITC-FRQPN-2999533		Description ITGA : Peinture / Enduit gris en vrac	
* Peinture non séparable + Enduit gris en vrac	META (A) le 29/09/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : CLUX (3)
Réf dossier client : 2508CPAAI - BI12220000002858 - ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS 13090 AIX EN PROVENCE ITC-BEPWCO-322603		Réf échantillon ITGA : IT042509-21380	
Réf échantillon client : P006 - enduit peinture cloison - 4ème étage - salle 143 ITC-MNSHM-2999534		Description ITGA : Peinture / Enduit compact gris	
* Peinture non séparable + Enduit compact gris	META (A) le 29/09/2025 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : RBL (4)
Réf dossier client : 2508CPAAI - BI12220000002858 - ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS 13090 AIX EN PROVENCE ITC-BEPWCO-322603		Réf échantillon ITGA : IT042509-21381	
Réf échantillon client : P007 - enduit peinture cloison - 4ème étage - salle 143 ITC-ETBM-2999536		Description ITGA : Peinture / Enduit compact gris / Matériau plâtreux beige	
* Peinture + Enduit compact gris non séparable + Matériau plâtreux beige non séparable	META (A) le 29/09/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : CLUX (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.
DTA 164-01 rev 18

Page 2/5

Numéro du dossier : 2508CPAAI - BI12220000003334 –
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS – 13090 AIX EN PROVENCE

24/30

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0425-23439 EN DATE DU 29/09/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : 2508CPAAI - BI12220000002858 - ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS 13090 AIX EN PROVENCE ITC-BEPWCO-322603	Réf échantillon ITGA : IT042509-21382		
Réf échantillon client : P008 - enduit peinture cloison - 4ème étage - Coulair ITM-NECBA-2999535	Description ITGA : Peinture / Enduit compact gris		
* Peinture non séparable + Enduit compact gris	META (A) le 29/09/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ATE (4)
Réf dossier client : 2508CPAAI - BI12220000002858 - ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS 13090 AIX EN PROVENCE ITC-BEPWCO-322603	Réf échantillon ITGA : IT042509-21383		
Réf échantillon client : P009 - Bandes calicot - Chambre 1 ITM-NGEZY-2999524	Description ITGA : Peinture / Papier / Matériau plâtreux blanc		
* Peinture + Papier non séparable + Matériau plâtreux blanc non séparable	META (A) le 29/09/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ATE (4)
Réf dossier client : 2508CPAAI - BI12220000002858 - ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS 13090 AIX EN PROVENCE ITC-BEPWCO-322603	Réf échantillon ITGA : IT042509-21384		
Réf échantillon client : P010 - enduit peinture plafond - Chambre 1 ITM-AICWY-2999525	Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac		
* Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 29/09/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ATE (3)
Réf dossier client : 2508CPAAI - BI12220000002858 - ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS 13090 AIX EN PROVENCE ITC-BEPWCO-322603	Réf échantillon ITGA : IT042509-21385		
Réf échantillon client : P011 - enduit peinture plafond - salle d'eau ITM-URDT-2999526	Description ITGA : Peinture / Enduit gris		
* Peinture non séparable + Enduit gris	META (A) le 29/09/2025 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : HBL (4)
Réf dossier client : 2508CPAAI - BI12220000002858 - ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS 13090 AIX EN PROVENCE ITC-BEPWCO-322603	Réf échantillon ITGA : IT042509-21386		
Réf échantillon client : P012 - enduit peinture plafond - Wc ITM-XXPZT-2999527	Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux beige		
* Peinture non séparable + Enduit plâtreux beige	META (A) le 29/09/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ATE (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.
DTA 164-01 rev 18

Page 3/5

Numéro du dossier : 2508CPAAI - BI12220000003334 –
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS – 13090 AIX EN PROVENCE

25/30

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0425-23439 EN DATE DU 29/09/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : 2508CPAAI - BI12220000002858 - ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS 13090 AIX EN PROVENCE ITC-BEPWCO-322603		Réf échantillon ITGA : IT042509-21387	
Réf échantillon client : P013 - enduit peinture plafond - salle d'eau 2 ITM-YITGT-2999501		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac / Matériau gris en vrac	
Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac + Matériau gris en vrac non séparable	META (A) le 29/09/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : ATE (3)
Réf dossier client : 2508CPAAI - BI12220000002858 - ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS 13090 AIX EN PROVENCE ITC-BEPWCO-322603		Réf échantillon ITGA : IT042509-21388	
Réf échantillon client : P014 - Bandes calicot - Chambre 2 ITM-CPXTE-2999502		Description ITGA : Peinture / Papier / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée	
Peinture non séparable + Papier + Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée non séparable	META (A) le 29/09/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ATE (4)
Réf dossier client : 2508CPAAI - BI12220000002858 - ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS 13090 AIX EN PROVENCE ITC-BEPWCO-322603		Réf échantillon ITGA : IT042509-21389	
Réf échantillon client : P015 - enduit peinture plafond - Chambre 2 ITM-OLDBU-2999503		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 29/09/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distingues par M/D. (2) Analyste : CLUX (3)
Réf dossier client : 2508CPAAI - BI12220000002858 - ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS 13090 AIX EN PROVENCE ITC-BEPWCO-322603		Réf échantillon ITGA : IT042509-21390	
Réf échantillon client : P016 - enduit peinture plafond - Séjour ITM-NOMFZ-2999504		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 29/09/2025 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : RBL (3)
Réf dossier client : 2508CPAAI - BI12220000002858 - ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS 13090 AIX EN PROVENCE ITC-BEPWCO-322603		Réf échantillon ITGA : IT042509-21391	
Réf échantillon client : P017 - enduit peinture plafond - Cuisine ITM-GOGBZ-2999505		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 29/09/2025 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : RBL (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du
laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.
DTA 164-01 rev 18

Page 4/5

Numéro du dossier : 2508CPAAI - BI12220000003334 –
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS – 13090 AIX EN PROVENCE

26/30

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0425-23439 EN DATE DU 29/09/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : 2508CPAAI - BI12220000002858 - ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS 13090 AIX EN PROVENCE ITC-BEPMCO-322603		Réf échantillon ITGA : IT042509-21392	
Réf échantillon client : P016 - plaque de plâtre plafond - Salle de bain ITC-ASGIW-2999506		Description ITGA : Peinture / Matériau plâtreux blanc en vrac avec couche cartonnée	
Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac avec couche cartonnée	META (A) le 29/09/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1) / -	Analyse : ATE (3)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres ont pu être différenciées de fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).
(3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.
(4) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Adam OUASS Analyste

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.
DTA 164-01 rev 18

Page 5/5

Numéro du dossier : 2508CPAAI - BI12220000002858 –
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS – 13090 AIX EN PROVENCE

27/30

Numéro du dossier : 2512CPAAI - BI12220000003334 –
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS – 1309 AIX EN PROVENCE

77/82

ANNEXE 4 - AUTRES DOCUMENTS

Néant

ANNEXE 5 - CERTIFICAT DE COMPETENCES



CERTIFICAT

N° DTI/202004 - 001

Date d'émission: 28/06/2024

Certifie par la présente que :

VINCENT REYMOND

a passé avec succès les examens relatifs à la certification de ses compétences

DOMAINE TECHNIQUE	INTITULE	DEBUT DE VALIDITE	FIN DE VALIDITE
Electricité	Etat des installations intérieures d'électricité	29/11/2023	29/11/2030
PLCMB	Constat de risque d'explosion au plomb (CREP)	19/06/2020	18/06/2027
Termites métropole	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment en métropole et en outre-mer	29/11/2023	29/11/2030
DPE - avec mention	Diagnostic de performance énergétique d'immeubles ou de bâtiments à usage principal autre que d'habitation	28/06/2024	27/06/2031
DPE	Diagnostic de performance énergétique d'immeubles ou de bâtiments à usage principal d'habitation et des subdivisions de prise en compte de la réglementation thermique	28/06/2024	27/06/2031
Amiante - avec mention	Mission de repérage des matériaux et produits de la liste A et B en évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans des immeubles de grande hauteur, dans des établissements recevant du public, répartis en catégories 1 à 4, dans des immeubles de travail regroupant plus de 300 personnes ou dans des bâtiments industriels, missions de repérage des matériaux et produits de la liste C, les examens relatifs à l'état des locaux de travail ou de confinement	09/04/2020	08/04/2027
Amiante	Mission de repérage des matériaux et produits des listes A et B en évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans les bâtiments autres que ceux visés par la mention	09/04/2020	08/04/2027

qui ont été réalisés par l'organisme Certification France conformément :

Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Arrêté du 1er juillet 2018 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic plomb, électrique, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et des organismes applicatifs aux organismes de certification

Arrêté du 24 décembre 2022 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

 ACCREDITATION N° 4-0881
CERTIFIANTE
DES PERSONNES
www.cofrac.fr


Xavier Daniel, Directeur de la Certification

SOCOTEC Certification France - 13 cours Voltaire 92077 PARIS LA DEFENSE - France - SAS au capital de 120 000€ - RCS Clamart 480 904 300 www.socotec-certification-international.fr

Numéro du dossier : 2508CPAAI - BI12220000002858 –
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS – 13090 AIX EN PROVENCE

29/30

Numéro du dossier : 2512CPAAI - BI12220000003334 –
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS – 1309 AIX EN PROVENCE

79/82

ANNEXE 6 - ATTESTATION D'ASSURANCE

Votre intermédiaire
MARSH SAS
Construction
Tour Arima
5, Place des Pyramides
92008 Paris La Defense Cedex

Assurance et Banque

AVA

SOCOTEC DIAGNOSTIC
21 Route d'Albert
63450 AVESNES LES BAPALME

N°SIREN : 479 076 818
N°SIRET : 479 076 818 0002

Votre contrat
Construction : Responsabilité
civile professionnelle et
exploitation

Vos références
Contrat : 3750351975087
A été de 01/01/2021
Client : 0010894130

ATTESTATION D'ASSURANCE

L'emprise d'assurance AVA France IARD atteste que :

SOCOTEC DIAGNOSTIC
21 Route d'Albert
63450 AVESNES LES BAPALME
N°SIREN : 479 076 818 0002

En bénéficiant des garanties du contrat d'assurance n° 3750351975087 pour la période du 01/01/2025 au 01/01/2026.

Ce contrat garantit l'ensemble de ses responsabilités civiles professionnelles et expéditions encourues de fait des missions que lui sont confiées, notamment :

- Dégâts des eaux
- Eau Parasitaire
- Eau des risques et pollution
- Montage du Centre et du Bâtiment

Les montants de garanties suivants sont opposés pour les activités en France Métropolitaine et D.O.M. :

- > 1.500.000 € par sinistre tous dommages confondus. Coprime, Matériaux et Installations couverts et non couverts.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Nantes le 20/12/2024
POUR LA SOCIÉTÉ
Dariusse Gervais Collège d'AVA France

AVA France IARD - 104, rue de la République - 92100 Nanterre - S.A.S. immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 522 012 524 - A.N. au 01/01/2025 au 31/12/2025 - SIREN : 522 012 524 - SIRET : 522 012 524 0001 - Capital : 100 000 000 € - Siège social : 104, rue de la République - 92100 Nanterre - Téléphone : 01 47 33 12 12 - Site internet : www.ava.fr - AVA France IARD est une société à responsabilité limitée à capital variable. Les actions sont représentées par des titres au porteur. Les actions sont émises et transférées contre paiement du montant nominal de 100 000 000 €.

Votre intermédiaire
MARSH SAS
Construction
Tour Arima
5, Place des Pyramides
92008 Paris La Defense Cedex

Assurance et Banque

AVA

SOCOTEC DIAGNOSTIC
21 Route d'Albert
63450 AVESNES LES BAPALME

N°SIREN : 479 076 818
N°SIRET : 479 076 818 0002

Votre contrat
Construction : Responsabilité
civile professionnelle et
exploitation

Vos références
Contrat : 3750351975087
Client : 0010894130

ATTESTATION D'ASSURANCE

L'emprise d'assurance AVA France IARD atteste que :

SOCOTEC DIAGNOSTIC
21 Route d'Albert
63450 AVESNES LES BAPALME
N°SIREN : 479 076 818

En bénéficiant des garanties du contrat d'assurance n° 3750351975087 pour la période du 01/01/2025 au 01/01/2026.

Ce contrat garantit l'ensemble de ses responsabilités civiles professionnelles et expéditions encourues de fait des missions que lui sont confiées, notamment :

- Dégâts des eaux
- Eau Parasitaire
- Eau des risques et pollution
- Montage du Centre et du Bâtiment

Les montants de garanties suivants sont opposés pour les activités en France Métropolitaine et D.O.M. :

- > 1.500.000 € par sinistre tous dommages confondus. Coprime, Matériaux et Installations couverts et non couverts.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Nantes le 03/01/2025
POUR LA SOCIÉTÉ
Dariusse Gervais Collège d'AVA France

AVA France IARD - 104, rue de la République - 92100 Nanterre - S.A.S. immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 522 012 524 - A.N. au 01/01/2025 au 31/12/2025 - SIREN : 522 012 524 - SIRET : 522 012 524 0001 - Capital : 100 000 000 € - Siège social : 104, rue de la République - 92100 Nanterre - Téléphone : 01 47 33 12 12 - Site internet : www.ava.fr - AVA France IARD est une société à responsabilité limitée à capital variable. Les actions sont représentées par des titres au porteur. Les actions sont émises et transférées contre paiement du montant nominal de 100 000 000 €.

Numéro du dossier : 2508CPAAI - BI12220000002858 -
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS - 13090 AIX EN PROVENCE

30/30

Néant

Numéro du dossier : 2512CPAAI - BI12220000003334 -
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti
Lieu d'intervention : ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE MER 29 CHEMIN DU MOULIN DE TESTAS - 13090 AIX EN PROVENCE

80/82

ANNEXE 5 - CERTIFICAT DE COMPETENCES



CERTIFICAT

N° DTI/202004 - 001

Date d'émission: 28/06/2024

Certifie par la présente que :

VINCENT REYMOND

a passé avec succès les examens relatifs à la certification de ses compétences

DOMAINE TECHNIQUE	INTITULE	DEBUT DE VALIDITE	FIN DE VALIDITE
Electricité	Etat des installations intérieures d'électricité	29/11/2023	28/11/2030
PLOMB	Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)	19/06/2020	18/06/2027
Termites métropole	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment en métropole et en outre-mer	29/11/2023	28/11/2030
DPE - avec mention	Diagnostique de performance énergétique d'immeubles ou de bâtiments à usage principal autre que d'habitation	28/06/2024	27/06/2031
DPE	Diagnostique de performance énergétique d'habitations individuelles et de lots dans des bâtiments à usage principal d'habitation et des attestations de prise en compte de la réglementation thermique	28/06/2024	27/06/2031
Amiante - avec mention	Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans des immeubles de grande hauteur, dans des établissements recevant du public répondant aux catégories 1 à 4, dans des immeubles de travail hébergeant plus de 300 personnes ou dans des bâtiments industriels, missions de repérage des matériaux et produits de la liste C, les examens visuels à l'issue des travaux de retrait ou de confinement	09/04/2020	08/04/2027
Amiante	Missions de repérage des matériaux et produits des listes A et B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans les bâtiments autres que ceux relevant de la mention	09/04/2020	08/04/2027

qui ont été réalisés par Socotec Certification France conformément :

Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Arrêté du 21er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électrique, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification



ACCREDITATION N° 4-0085
PORTÉE DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR



Xavier Daniel, Directeur de la Certification

SOCOTEC Certification France - 13, cours Valéry 62077 PARIS LA DEFENSE - France - SAS au capital de 100 000€ - RCS Orléans 490 954 308 - www.socotec-certification-international.fr

ANNEXE 6 - ATTESTATION D'ASSURANCE

Votre intermédiaire
MARSH SAS
 Département Construction
 Tour Ariane
 5, Place des Pyramides
 La Défense 9
 92088 Paris La Défense Cedex

 **01 41 34 50 00**
 **01 41 34 55 00**

N°ORIAS **07 001 037**
 Site ORIAS www.orias.fr

Votre contrat

Construction : Responsabilité
 civile professionnelle et
 exploitation

Vos références

Contrat : **37503519275087**
 Client : **0010834120**



Assurance et Banque

SOCOTEC DIAGNOSTIC
 21 Route d'Albert
 62450 AVESNES LES BAPAUME

ATTESTATION D'ASSURANCE

L'entreprise d'assurance AXA France IARD atteste que :

SOCOTEC DIAGNOSTIC
 21 Route d'Albert
 62450 AVESNES LES BAPAUME
 N°SIREN : 479 076 838

Est bénéficiaire des garanties du contrat d'assurance n° 37503519275087 pour la période du 01/01/2026 au 01/01/2027.

Ce contrat garanti l'ensemble de ses responsabilités civile professionnelle et exploitation encourues du fait des missions qui lui sont confiées.

Ce contrat garantit, à hauteur de 1.500.000 € par sinistre, notamment :

Les missions relatives à l'état mentionnant la présence ou l'absence de matériau contenant de l'amiante, prévus soit à l'article L.1334-12-1 du code de la santé publique et définie aux articles R.1334-20 à 25 du code de la santé publique, soit aux articles R.4412-97 à R.4412-97-6 du code du travail ainsi que toutes missions de vérification technique et d'assistance technique liées à l'amiante.

Les missions relatives à l'établissement du diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L.126-6 du code de la construction et de l'habitation.

Les missions relatives à l'établissement de l'état des installations intérieures de gaz prévu à l'article L.134-9 du code de la construction et de l'habitation.

Les missions relatives à l'établissement de l'état des installations électriques prévu à l'article L.134-7 du code de la construction et de l'habitation.

Les missions relatives à l'établissement de l'état relatif à la présence de termites dans les bâtiments prévu à l'article L.126-24 du code de la construction et de l'habitation.

Les missions de diagnostic ou de vérification relatives à la présence de plomb dans les bâtiments ainsi que les missions relatives à l'établissement du constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L.1334-5 et L.1334-6 du code de la santé publique.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Nanterre le 12/12/2025
 POUR LA SOCIETE :

Mathieu GODART
 Directeur Général Délégué d'AXA France



AXA France IARD - SA au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 RCS Nanterre. TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460. AXA France Vie - SA au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 RCS Nanterre. AXA Assurances IARD Mutuelle - Société d'Assurance Mutuelle contre l'incendie, les accidents et risques divers. Siren 775 699 309. TVA intracommunautaire n° FR 39 775 699 309. AXA Assurances Vie Mutuelle - Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation - Siren 353 457 245 - Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex. Juridica - SA au capital de 14 627 854,68 € - 572 079 150 RCS Versailles - Siège social : 1, place Victorien Sardou 78160 Marly-le-Roi. AXA Assistance France Assurances - SA au capital de 31 275 660 6451 392 724 RCS Nanterre - Siège social : 6, rue André Gide 92320 Châtillon TVA intracommunautaire n° FR 81 451 392 724. Entreprises régies par le Code des assurances.